

Enquête sur les Relations Économiques entre les Autochtones et les Entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue

Par:
Anne Cazin
Augustin Ependa
Andréanne Sauvageau

Décembre 2006



Chaire Desjardins
en développement des petites collectivités

SECRETARIAT
AUX ALLIANCES ÉCONOMIQUES
DE LA NATION CRIE
- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



SECRETARIAT
TO THE CREE NATION -
ABITIBI-TEMISCAMINGUE
ECONOMIC ALLIANCE

LARESCO

Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| RÉSUMÉ | 6 |
| Introduction | 7 |
| Première partie : État de la situation régionale et des communautés autochtones | 10 |
| 1. Portrait et évolution de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue | 10 |
| 2. Portrait des populations autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec | 14 |
| Des nations jeunes et en forte croissance démographique | 14 |
| Niveau de scolarité | 16 |
| Marché du travail..... | 18 |
| Deuxième partie : analyse des résultats de l'enquête auprès de 110 entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue..... | 20 |
| 1. Caractéristiques de l'échantillon | 20 |
| Analyse de l'échantillon | 20 |
| 2. Types de relations économiques..... | 23 |
| Présence d'employés autochtones | 23 |
| Présence d'actionnaires autochtones | 24 |
| Existence de relations d'affaires avec les Autochtones..... | 25 |
| 3. Type de clientèle autochtone | 26 |
| 4. Caractéristiques des relations d'affaires | 29 |
| Ancienneté des relations d'affaires avec les Autochtones..... | 29 |
| Appréciation des relations d'affaires..... | 32 |
| 5. Partenariats d'affaire | 33 |
| 6. Appréciation des relations d'affaires | 36 |
| Évolution de la clientèle autochtone..... | 37 |
| Perception des relations d'affaires avec les Autochtones..... | 38 |
| Avantages perçus..... | 38 |
| Problèmes perçus..... | 39 |
| Conclusion..... | 44 |
| Annexe méthodologique pour l'enquête auprès des entreprises | 49 |
| FORMULAIRE DE CONSENTEMENT..... | 51 |
| QUESTIONNAIRE..... | 52 |

Liste des tableaux

Première partie

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 – Comparaisons de trois indicateurs économiques entre l’Abitibi-Témiscamingue et l’ensemble du Québec | 11 |
| Tableau 2.1 - Population des communautés algonquines de la région selon la résidence, 2005 | 15 |
| Tableau 2.2 - Évolution des populations algonquines de la région, 1991 à 2005 | 15 |
| Tableau 2.3 - Population des communautés criées et inuites selon la résidence, 2005..... | 16 |
| Tableau 2.4 - Données comparées de la population autochtone et non-autochtone de 15 ans et plus selon le plus haut taux de scolarité atteint, Abitibi-Témiscamingue | 17 |
| Tableau 2.5 - Données comparées de la population autochtone et non-autochtone de 15 ans et plus selon les indicateurs du marché du travail, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, 2001 | 18 |
| Tableau 2.6 - Données comparées de la population autochtone et non-autochtone de 15 ans et plus selon le revenu, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, 2001 | 19 |

Deuxième partie

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1.1 - Localisation des 110 entreprises interrogées selon la MRC..... | 21 |
| Tableau 1.2 - Année de création des 110 entreprises interrogées | 21 |
| Tableau 1.3 - Secteur d'activités des 110 entreprises interrogées | 22 |
| Tableau 1.4 - Nombre d'employés des 110 entreprises interrogées | 22 |
| Tableau 2.1 - Présence d'employés autochtones dans les 110 entreprises interrogées..... | 23 |
| Tableau 2.2 – Nombre d'employés autochtones dans les 16 entreprises interrogées ayant des employés autochtones..... | 23 |
| Tableau 2.3 - Présence d'actionnaires autochtones dans les 110 entreprises interrogées... 25 | 25 |
| Tableau 3.1 - Type de clientèle des 97 entreprises interrogées ayant des relations d'affaires | 26 |
| Tableau 3.2 - Type de clientèle par nation des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones (réponses multiples possibles)..... | 27 |
| Tableau 3.3 - Type de clientèle par nation des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur secteur d'activité (réponses multiples possibles)..... | 28 |
| Tableau 4.1 - Année du début des relations des entre les entreprises de l'échantillon et les Autochtones..... | 30 |
| Tableau 4.2 - Proportion du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone pour les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones (%) | 30 |
| Tableau 4.3 - Proportion moyenne du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones par MRC | 31 |
| Tableau 4.4 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones sur les énoncés suivants:..... | 32 |
| Tableau 4.5 - «L'entreprise a une stratégie d'expansion ciblant les Autochtones» selon le secteur d'activité | 33 |
| Tableau 5.1 - Développement de partenariat avec les Autochtones..... | 34 |
| Tableau 5.2 - Proportion du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtone selon la présence de partenariat (%)..... | 35 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 5.3 - Opinions des 32 entreprises ayant un partenariat avec les Autochtones sur les énoncés suivants: | 35 |
| Tableau 5.4 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones sur les énoncés suivants:..... | 36 |
| Tableau 6.1 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones sur l'énoncé suivant: « l'entreprise entretient des relations harmonieuses avec les Autochtones » | 37 |
| Tableau 6.2 - Avis des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones concernant les opinions de leurs employés vis-à-vis des Autochtones | 37 |
| Tableau 6.3 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones concernant les attitudes de leurs employés vis-à-vis des Autochtones | 37 |
| Tableau 6.4 - Évolution de la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones | 38 |
| Tableau 7.1 - Connaissance du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur secteur d'activité..... | 43 |
| Tableau 7.2 - Connaissance du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon la MRC | 43 |

Liste des figures

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 - Schéma des relations entre les entreprises et les consommateurs | 8 |
| Figure 2.1 - Présence d'employés autochtones dans les 110 entreprises interrogées selon leur secteur d'activité | 24 |
| Figure 2.2 – Distribution des entreprises interrogées ayant ou non des relations d'affaires avec les Autochtones par secteur d'activité..... | 26 |
| Figure 3.2 - Type de clientèle par nation des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur localisation par MRC | 29 |
| Figure 4.1 - Proportion du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur localisation | 31 |
| Figure 5.1 - Présence de partenariat avec les Autochtones pour les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon le secteur d'activité..... | 34 |
| Figure 7.1 - Connaissance du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones (%) | 41 |
| Figure 7.2 - Participation à l'une des activités du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones | 42 |

RÉSUMÉ

La présente étude a pour objet d'identifier l'importance et la nature des relations économiques entre les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue situées hors réserve et les Autochtones de la région et du Nord-du-Québec. Il s'agit d'un projet commandité par le Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie – Abitibi-Témiscamingue (SAENCAT) dont le mandat est d'œuvrer au rapprochement économique entre les acteurs de la région et la nation crie.

L'étude a été réalisée sous l'angle de l'apport des Autochtones aux entreprises de la région au niveau de leur fonctionnement (apport en capital ou en employés) ainsi qu'au niveau de leur marché (part de la clientèle autochtone par rapport au marché global de l'entreprise). L'étude s'est également attachée à identifier la perception des entrepreneurs régionaux vis-à-vis de leur clientèle autochtone. La cueillette de données s'est effectuée durant l'été 2006 par le biais d'une enquête téléphonique auprès d'une centaine d'entreprises ayant déjà un lien d'affaires avec les Autochtones. Elle a été complétée par des données statistiques afin de replacer les résultats de l'enquête dans le contexte régional.

Les résultats font apparaître que l'apport des Autochtones est très faible dans le domaine de la main d'œuvre et des capitaux dans les entreprises régionales. Les Autochtones sont en revanche bien plus présents en tant que clients des entreprises régionales : la part de marché des entreprises régionales faisant affaire avec les Autochtones varie entre cinq et quinze pourcent selon les MRC. Celle de la Vallée-de-l'Or concentre le plus d'entreprises faisant affaire avec les Autochtones avec des parts de marchés supérieures aux autres MRC. Les clientèles autochtones sont perçues par les entrepreneurs régionaux comme confortant l'activité actuelle des entreprises et représentant un potentiel d'avenir. Les relations entre les entreprises et leurs clients ou partenaires autochtones sont considérées comme étant harmonieuses, néanmoins des difficultés existent, et sont principalement dues, selon les entrepreneurs régionaux, à un manque de connaissance mutuel (entre les non-Autochtones et les Autochtones).

Introduction

Le Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie - Abitibi Témiscamingue (SAENCAT, appelé le « Secrétariat») est un organisme à but non lucratif créé en juin 2002 par des acteurs du développement de l'Abitibi-Témiscamingue et des leaders de la nation crie. Il a pour mandat de développer des alliances économiques entre les Cris et la région Abitibi-Témiscamingue dans un esprit de respect mutuel et de coopération, afin de permettre le développement harmonieux autant de la nation crie que de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Secrétariat est administré par un conseil composé notamment de Cris (nommés par l'administration régionale crie) et de représentants des villes d'Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or.

En décembre 2005, le Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie - Abitibi Témiscamingue a sollicité le Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO) et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités pour la réalisation d'une étude sur les impacts économiques de la nation Crie en Abitibi-Témiscamingue. Après discussion avec le Secrétariat et Service Canada, partenaire de l'étude, le LARESCO a soumis une proposition d'étude qui a été retenue. L'étude a pour objet d'identifier l'importance et la nature des relations économiques entre les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue situées hors réserve et les Autochtones de la région et du Nord-du-Québec (nations crie, algonquine et inuite).

Depuis les accords de la Baie-James en 1975, la présence des Cris en Abitibi-Témiscamingue s'est accrue, notamment dans les villes de Val-d'Or et d'Amos. Cette présence s'est d'abord fait sentir par l'implantation de services de l'administration crie et d'entreprises cries à Val-d'Or, puis par le développement d'échanges commerciaux entre des compagnies de la région et des organismes ou des individus de la nation crie. La création du Secrétariat aux Alliances résulte d'ailleurs de l'intensification de ces échanges et de la volonté des dirigeants politiques de l'Abitibi-Témiscamingue et de la nation crie de les intensifier et de les harmoniser. Or le Secrétariat aux Alliances ne dispose d'aucune donnée quantitative qui lui permet d'estimer le volume de ces échanges. Cette situation pose un problème aux membres du Secrétariat qui ont besoin de mieux connaître la situation actuelle afin de définir leur stratégie d'action, comme par exemple identifier les secteurs économiques qui auraient besoin d'un appui particulier afin de favoriser les échanges avec les Cris. Les représentants cris du secrétariat ont également exprimé, dès la création de celui-ci en 2002, la volonté de mesurer l'apport des Cris dans l'économie régionale. Par ailleurs, le manque de documentation sur le sujet gêne les dirigeants politiques des villes concernées lorsqu'ils sont interrogés sur ce sujet par les entreprises, les citoyens ou les médias.

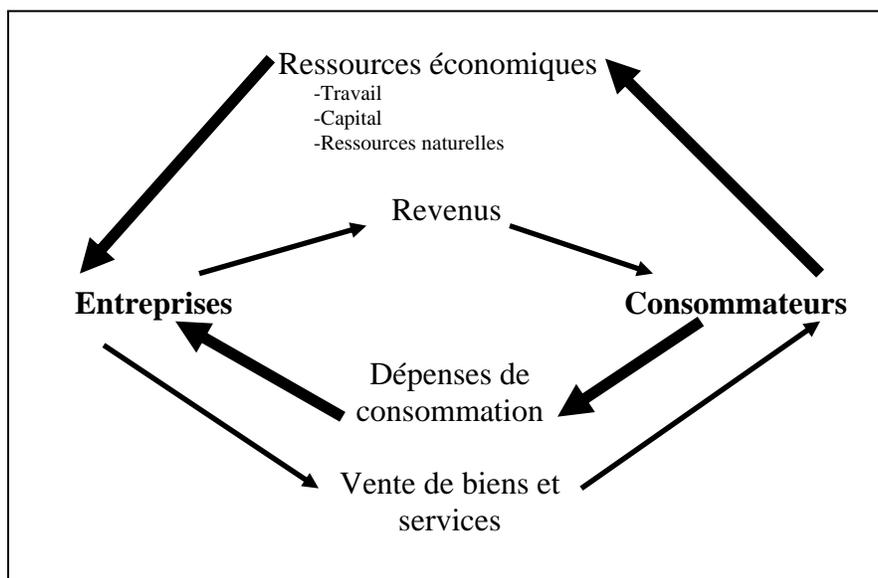
Le phénomène d'intensification des échanges entre les Autochtones et la région de l'Abitibi-Témiscamingue ne se limite pas uniquement aux échanges économiques ni à la nation crie. En effet, les échanges entre les Cris et la région concernent également le domaine des services de santé, d'éducation et de loisirs. En outre, les Algonquins

originaires des communautés algonquines de la région et de l'extérieur (Rapid-Lake et Maniwaki) sont, semble-t-il, bien plus présents que par le passé dans les centres urbains de la région et bénéficient eux aussi des nombreux services urbains disponibles. Le phénomène de la présence des Algonquins en milieu urbain dans notre région est certainement encore moins bien documenté que celui concernant les Cris étant donné que les services qu'ils sollicitent ne font pas l'objet de conventions et que les échanges commerciaux se déroulent sur une base quotidienne, les rendant certainement moins visibles que les échanges avec les Cris qui se produisent soit à certains moments de l'année (tournois ayant lieu en région) soit dans des communautés éloignées. Nous pensons que cette situation de méconnaissance entraîne une certaine frustration de la part des Algonquins qui se sentent « laissés pour compte » et souhaitent eux aussi faire reconnaître leur contribution à l'économie régionale.

Nous avons donc opté pour une étude plus large que celle demandée initialement. Notre proposition actuelle vise à mesurer les impacts économiques et sociaux des populations autochtones (surtout crie et algonquines) fréquentant l'Abitibi-Témiscamingue aujourd'hui.

Notre recherche s'articule autour de trois questions. La question principale est la suivante : Quel est l'apport des Autochtones à l'économie régionale en Abitibi-Témiscamingue ? L'apport économique d'un peuple vis-à-vis d'une économie doit être analysé selon la nature de cet apport (voir figure 1).

Figure 1 - Schéma des relations entre les entreprises et les consommateurs



Source : Anne Cazin, d'après Lovewell, 2005.

Les consommateurs autochtones peuvent être des ménages mais aussi des entreprises, ou des organismes publics tels que les conseils de bande ou des administrations régionales. Pour chacune de ces entités, il faudra essayer de mesurer la part de leur consommation dans la consommation régionale globale, c'est-à-dire quelle est la proportion des ventes de biens et services régionaux consommée par les agents économiques autochtones.

Le deuxième type d'apport économique est constitué par l'apport de ressources économiques autochtones (les ressources naturelles, le capital et le travail) aux entreprises régionales. Il s'agira alors de mesurer quelle est la part des ressources autochtones dans l'ensemble des ressources régionales, autant par rapport aux capitaux des entreprises, qu'à l'exploitation de ressources naturelles de leur territoire et au travail de personnes autochtones au sein des entreprises.

Cette première série de questions nous permettra donc de mesurer l'apport économique de la population autochtone sur le territoire régional (hormis les réserves indiennes).

Notre seconde question concerne les effets des transactions économiques entre les autochtones et les non-autochtones sur les relations sociales entre ces deux groupes. Est-ce que les échanges économiques entre les entrepreneurs régionaux et les populations autochtones influent sur la qualité de leurs relations ? En d'autres termes, quel est l'impact humain et social de ces relations économiques ?

Notre troisième question vise à déceler l'influence de ces échanges économiques sur l'évolution globale de la région. Est-ce que l'intensification des échanges économiques avec les populations autochtones influence l'économie régionale? Depuis quand date cette influence ? Finalement, est-ce que le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue fonctionne de manière singulière, étant plutôt un pôle d'attraction pour des régions encore plus nordiques et des peuples autochtones disséminés dans un vaste territoire qu'une « région périphérique ou ressource » comme il a été classé jusqu'à maintenant par les économistes et les aménageurs ?

Le rapport présente dans une première partie, un état de la situation régionale et des communautés autochtones puis dans une deuxième partie, l'analyse détaillée des résultats de l'enquête auprès des entreprises de la région.

Première partie : État de la situation régionale et des communautés autochtones

Ce volet du rapport fait la synthèse à la fois de l'évolution économique régionale et de l'évolution démographique et économique des communautés autochtones. Ces éléments permettent de mieux comprendre la place qu'occupent les Autochtones dans notre région.

1. Portrait et évolution de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue est considérée comme une des régions périphériques ou éloignées du Québec (Chenard, Polèse et Shearmur, 2005). Ces régions ont quelques caractéristiques communes. Elles font notamment face à une décroissance démographique depuis le recensement de 1996, alors que la population de l'ensemble du Québec s'accroît. De plus, leur économie dépend la plupart du temps de l'exploitation des ressources naturelles. Cette dépendance peut être problématique puisque selon Chenard, Polèse et Shearmur (2005), ce secteur est à la fin de son cycle de croissance. En Abitibi-Témiscamingue, le secteur primaire est quatre fois plus important que pour l'ensemble du Québec. L'éloignement par rapport aux centres urbains caractérise aussi ces régions et suscite des problèmes comme les coûts de transport. Quant au secteur tertiaire, il est généralement moins présent dans les régions éloignées. Cependant, l'Abitibi-Témiscamingue se positionne mieux que d'autres régions éloignées pour cette question.

Comme l'Abitibi-Témiscamingue ne dépend pas d'une seule ressource, elle se retrouve rarement aux extrêmes des indicateurs économiques par rapport aux autres régions dites éloignées. Ainsi, elle se compose de villes minières, forestières et agricoles. De plus, la forte présence du secteur des services diminue cette dépendance. Par exemple, Rouyn-Noranda ne dépend plus seulement de la mine Noranda, mais aussi des services publics qui y prennent de l'importance.

En ce qui concerne la démographie de la région, la population est en décroissance. Selon l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, en 2005, la population totale de la région s'élevait à 145 097 personnes. En 2001 selon statistiques Canada, elle était de 153 905. La MRC la plus peuplée est la celle de la Vallée-de-l'Or (42 866) suivie de la MRC de Rouyn-Noranda (39 507). L'accroissement naturel est toujours positif, c'est-à-dire qu'il y a plus de naissances que de décès, cependant, il n'est pas suffisant pour combler les soldes migratoires négatifs. On remarque aussi que le taux d'émigration des jeunes est moins fort que dans d'autres régions alors que celui des personnes âgées est plus fort. Ainsi, il est possible de conclure que l'Abitibi-Témiscamingue est une région où l'on vient travailler, mais où l'on ne reste pas nécessairement pour la retraite. L'institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit que le déclin démographique se poursuivra. De 2006 à 2026, la population devrait diminuer de 12,9%. Pour l'économie, cette baisse signifie une contraction du marché intérieur et des difficultés pour recruter de la main-d'œuvre qualifiée.

Certains indicateurs socio-économiques permettent de mieux cerner la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle a un taux de sous-scolarisation (41 %) plus élevé que pour l'ensemble du Québec (30 %).

Comme le montre bien le tableau 1 ci-dessous, le marché du travail, quant à lui, est aussi caractérisé par un taux de chômage plus élevé et un revenu moyen plus faible par rapport à l'ensemble du Québec. Ces différences entre l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec ne sont pas propres à la conjoncture actuelle. En effet, elles existaient aussi par le passé. Le revenu moyen est généralement plus faible en Abitibi-Témiscamingue. Cette tendance se confirme aussi par un paiement de transfert par habitant plus important en région (4 722\$ en 2004) qu'au Québec (4 194\$ en 2004). Pour ce qui est du taux d'activité, il est plus fort à l'échelle provinciale que dans la région. Enfin, les faillites personnelles ont tendance à augmenter, ce qui selon Collini (2005) peut s'expliquer par la vulnérabilité des industries minière et forestière.

Tableau 1 – Comparaisons de trois indicateurs économiques entre l'Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble du Québec

| Taux de chômage | | | Taux d'activité | | | Revenu moyen (\$) | | |
|-----------------|-----------------------|--------|-----------------|-----------------------|--------|-------------------|-----------------------|--------|
| | Abitibi-Témiscamingue | Québec | | Abitibi-Témiscamingue | Québec | | Abitibi-Témiscamingue | Québec |
| 2005 | 9,2% | 8,2% | 2005 | 61,9% | 65,5% | 2003 | 23 603 | 27 595 |
| 1990 | 13,2% | 10,1% | 1990 | 60,4% | 64,3% | 1990 | 21 348 | 22 499 |

Sources : Collini, 2005, Couture, et al. 2006.

La structure économique de l'Abitibi-Témiscamingue est, selon les différents rapports économiques publiés depuis 1971, toujours tributaire des ressources naturelles et ce, même si elle se diversifie de plus en plus. Ainsi, l'économie repose sur deux piliers principaux, l'industrie minière et l'industrie forestière. L'agriculture est parfois identifiée comme étant un pilier économique alors qu'elle représente moins de deux pour cent de l'emploi régional total. De plus, l'économie régionale est sensible aux conjonctures internationales comme la force du dollar canadien et la valeur des différentes ressources (or et autres métaux, bois). En 2005, on comptait 65 700 emplois en Abitibi-Témiscamingue. Dans les dix dernières années, le sommet de l'emploi a été atteint en 2000 avec 65 900 emplois.

L'industrie minière a toujours été importante en Abitibi-Témiscamingue, mais elle a souvent suscité des inquiétudes. La mission de planification du Nord-Ouest Québécois en 1971 dans son *Esquisse du Plan régional* prévoyait ceci : « disparition prochaine de l'industrie de l'or, épuisement des gîtes de métaux usuels (cuivre et zinc) dans l'axe Noranda – Val-d'Or, déplacement vers le Nord de nouvelles découvertes. » En effet, des mines se sont ouvertes plus au Nord, mais l'industrie de l'or n'a pas disparu pour autant. Par contre, l'industrie a vécu plusieurs soubresauts au cours des années comme en 1997 où elle a entamé un ralentissement qui a duré jusqu'à récemment. Depuis 2003, l'exploration minière est en croissance et depuis 2004, le prix de l'or et des autres métaux est en hausse.

Ainsi en 2004, l'industrie minière totalise 4 500 emplois soit 7 % de la main-d'œuvre régionale totale. En comparaison, en 1987, elle comptait pour 9 % des emplois.

De son côté, l'industrie forestière est aussi prépondérante dans l'économie régionale. L'exploitation forestière représente 5 % de l'emploi régional total. Cependant, si on y ajoute la première et la deuxième transformation du bois, la proportion de l'emploi grimpe à 11 %. Cette industrie est aussi très sensible aux fluctuations internationales. En 1978, l'exploitation forestière connaissait une forte croissance due au prix du bois favorable et à la dévaluation du dollar canadien. D'un autre côté, en 1987, l'Office de planification et de développement du Québec soulignait que malgré l'augmentation des programmes de reboisements, ceux-ci étaient toujours insuffisants. Aujourd'hui, l'industrie forestière est en crise et affectée par plusieurs facteurs comme le récent contentieux canado-américain sur le bois d'œuvre et la faible valeur du bois sur le marché international.

Ensuite, le secteur manufacturier et le secteur de la construction regroupent en 2004, 8 700 emplois soit 13 % de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue alors qu'au Québec, la proportion de ces secteurs est plus élevée avec 22 %.

Selon Collini (2005), le secteur manufacturier compte 9 % de la main-d'œuvre régionale. Ce secteur est très dépendant du secteur de l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, la fabrication liée aux ressources naturelles englobe 30,1 % des entreprises pour 76,4 % des emplois manufacturiers. En comparaison, la fabrication de produits de consommation correspond à 46,2 % des entreprises pour 14,7 % des emplois. Cette dépendance ne date pas d'hier. Dans un rapport de 1992, Tremblay, Blanchette et Carrier soulignent que ce secteur est largement tributaire des ressources naturelles. Dans le même ordre d'idée, une large part (80 %) de l'emploi manufacturier se retrouve dans la première transformation. Ainsi, la valeur ajoutée représente seulement 30 % des exportations manufacturières alors qu'au Québec ce taux est de 42 %. La majorité des entreprises fabriquant des produits à valeur ajoutée sont des PME.

Avec 4 % de l'emploi en 2004, le secteur de la construction est aussi un bon indicateur de l'économie régionale, car son dynamisme reflète souvent les conjonctures. La construction a connu en 2003 une de ses meilleures années depuis 1993. Malgré cette progression, ce secteur a beaucoup fluctué au cours des dix dernières années. La construction industrielle et commerciale équivaut à 45 % du volume total de construction. À Val-d'Or, la construction résidentielle augmente ce qui traduit une certaine confiance en l'emploi, un taux hypothécaire bon et un faible taux d'inoccupation. De plus, la valeur des maisons unifamiliales augmente dans la région, mais reste plus faible que dans l'ensemble du Québec.

L'Abitibi-Témiscamingue s'inscrit dans la même tendance que le Québec quant à la tertiarisation de son économie. En 1978, le secteur des services représentait 58 % de l'emploi régional. En 1988 cette proportion passe à 62 % tandis qu'aujourd'hui elle est de 71,5 %. Cependant, la région accuse un retard par rapport au Québec dont le taux est de 75% de l'emploi provincial total. La tertiarisation s'accompagne d'une certaine

précarisation de l'emploi. Les emplois tertiaires sont aussi moins rémunérateurs. Par le fait même, il y a diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. Il est possible de répartir l'ensemble des services en trois catégories, les services à la production pour 22 %, les services à la consommation pour 39 % et les services gouvernementaux pour 38 %. Les emplois les mieux payés se trouvent surtout dans les services à la production et gouvernementaux.

En 1978, le Gouvernement du Canada constatait que la situation géographique de carrefour de Val-d'Or avait pour conséquence que la ville regroupait davantage de services de distribution alors que Rouyn-Noranda regroupait plus de service aux entreprises. En 2005, Chenard, Polèse et Shearmur affirmaient que Val-d'Or servait de point de service pour la Baie-James et les communautés criées, alors que Rouyn-Noranda concentrait davantage de services publics.

Enfin, l'économie de la région est aussi influencée par ce qui se passe dans le Nord. Que ce soit en raison des ouvertures de mines dans le Nord-du-Québec ou des travaux hydroélectriques de la Baie-James, la région s'est souvent intéressée à ce qui s'y passait. En 1978, le Gouvernement du Canada dans un rapport économique sur la région mentionnait 15 % des 15 000 travailleurs de la Baie-James provenaient de l'Abitibi-Témiscamingue et que 10 % de la valeur totale des achats de la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) se faisaient en région. En 1992, Tremblay, Blanchette et Carrier ont écrit que « les chantiers de la Baie-James représentent aux yeux des intervenants économiques régionaux une voie de solution au marasme économique observé en Abitibi-Témiscamingue depuis quelque temps. » Enfin, dans le Bilan du Plan stratégique 1999-2003, le CRDAT (2004) affirme que « les frontières économiques de la région ont commencé à s'éclater vers le Nord-du-Québec ». Ces écrits confirment la tendance de la région à s'intéresser de plus en plus au Nord.

Ainsi, l'économie de la région, même si elle a évolué au cours des trente dernières années, ne s'est pas transformée. Elle repose toujours de façon importante sur les ressources naturelles, la forêt et les métaux. Elle reste donc très sensible aux conjonctures économiques internationales. Malgré une diversification qui se fait peu à peu, le secteur manufacturier se concentre surtout dans la première et deuxième transformation et, en général, les produits fabriqués n'ont pas de haute valeur ajoutée. C'est pourquoi les différents auteurs préconisent une plus grande diversification de l'activité économique. Chenard, Polèse et Shearmur (2005) soulignent néanmoins que le sort économique de l'Abitibi-Témiscamingue sera toujours lié aux ressources naturelles. De plus, l'Abitibi-Témiscamingue, grâce à la présence de plus d'un type d'industrie lié aux ressources naturelles, ne se place pas aux extrêmes des indicateurs économiques. Par ailleurs, la décroissance démographique et les problèmes de sous-scolarisation rendent difficile le recrutement et la rétention de main-d'œuvre qualifiée.

Les bilans et analyses économiques consultés font parfois référence aux liens que l'Abitibi-Témiscamingue entretient avec le Nord-du-Québec mais uniquement par rapport aux

retombées économiques des différents projets hydro-électriques de la Baie-James ou par rapport au développement des projets miniers. Mis à part quelques auteurs ou institutions (Blanchette 2005, CRE 1999 et 2004) qui font état des échanges sociaux et économiques que la région entretient avec les populations autochtones du Nord, rares sont les textes qui citent la population ou les institutions autochtones comme participant à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pourtant, des liens géographiques, historiques et économiques lient les deux régions. Les accords de la Baie-James et plus récemment la signature de la Paix des Braves ont amené des changements majeurs dans les sociétés criées et inuites qui ont certainement des incidences sur l'Abitibi-Témiscamingue.

2. Portrait des populations autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Le portrait socio-économique des populations autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec va nous permettre de faire état de la situation actuelle et des interactions qui existent entre les Autochtones et les institutions régionales.

Des nations jeunes et en forte croissance démographique

Deux nations autochtones sont présentes en Abitibi-Témiscamingue : les Algonquins dont sept communautés sont situées en région et deux en Outaouais et les Cris, dont les neuf communautés sont situées dans le Nord-du-Québec mais pour lesquelles les villes de l'Abitibi-Témiscamingue présentent les centres urbains les plus proches. Quelques Attikameks et Inuits habitent également la région mais en nombre bien plus limité.

La nation algonquine du Québec comptait 9 278 personnes en 2005 selon le MAINC dont 6 011 provenant des sept communautés situées en Abitibi-Témiscamingue, ce qui représentait 4 % de la population totale de la région. La moitié des Algonquins de l'Abitibi-Témiscamingue vivent en réserve ou établissement¹. L'autre moitié ne vit pas forcément en milieu urbain mais bien souvent à proximité immédiate de la réserve en raison du manque de logement sur les réserves. Cette situation s'illustre particulièrement pour les quatre communautés du Témiscamingue. En revanche, tel n'est pas le cas pour les communautés de Kitcisakik et Lac Simon situées à l'est de la région, près de Val-d'Or, dont la population sur réserve représente plus de 80 % de la population totale inscrite dans la communauté. Les Algonquins ont enregistré une croissance démographique de 46 % entre 1991 et 2005, avec toutefois une tendance au ralentissement. Cette croissance démographique a engendré

¹ Réserve : territoire que le gouvernement fédéral réserve pour qu'il soit utilisé et occupé par un groupe ou une bande autochtone. (Germain, 2005).

Établissement : territoire qui n'a pas le statut de réserve et qui n'a jamais été officiellement réservé pour l'usage d'une collectivité. (*Ibid*)

un rajeunissement de la population : en 2001, plus d'un algonquin sur deux avait moins de 30 ans dans la région (Germain, 2005).

Tableau 2.1 - Population des communautés algonquines de la région selon la résidence, 2005

| Communauté | Total | Résidant en réserve | % |
|--------------------------|-------|---------------------|------|
| Eagle Village-Kipawa (r) | 697 | 263 | 37,7 |
| Hunter's point (e) | 274 | 13 | 4,7 |
| Kitcisakik (e) | 397 | 339 | 85,4 |
| Lac-Simon (r) | 1532 | 1239 | 80,9 |
| Pikogan (r) | 836 | 554 | 66,3 |
| Timiskaming (r) | 1584 | 584 | 36,9 |
| Winneway (e) | 691 | 352 | 50,9 |
| Total | 6011 | 3344 | 55,6 |

(r) : réserve; (e) : établissement.

Source : MAINC. Registre des Indiens, 2005

Tableau 2.2 - Évolution des populations algonquines de la région, 1991 à 2005

| Communauté | 1991 | 2005 | Évolution (%) |
|--------------------------|-------|-------|---------------|
| Eagle Village-Kipawa (r) | 441 | 697 | 58,0 |
| Hunter's point (e) | 165 | 274 | 66,0 |
| Kitcisakik (e) | 320 | 397 | 24,0 |
| Lac-Simon (r) | 892 | 1 532 | 71,7 |
| Pikogan (r) | 665 | 836 | 25,7 |
| Timiskaming (r) | 1 122 | 1 584 | 41,2 |
| Winneway (e) | 488 | 691 | 41,6 |
| Total | 4 093 | 6 011 | 46,9 |

(r) : réserve; (e) : établissement.

Sources : Recensement de la population de 1991, MAINC, registre des indiens, 2005

La nation crie comptait 15 582 personnes en 2005 selon le MAINC, réparties sur neuf communautés situées dans le Nord-du-Québec. Une très large majorité des cris (88,8%) et d'inuits (93,2 %) résidaient en réserve. Tout comme la population algonquine, les populations crie et inuite sont très jeunes : les moins de 15 ans représentent 38 % de la population totale et l'âge médian est de 21 ans.

Tableau 2.3 - Population des communautés cries et inuites selon la résidence, 2005

| Communauté crie | Total | Résidant en réserve | % |
|--------------------------|---------------|----------------------------|-------------|
| Chisasibi | 3 655 | 3 530 | 96,6 |
| Eastmain | 633 | 607 | 95,9 |
| Mistissini | 3 814 | 3 274 | 85,8 |
| Némascau | 605 | 591 | 93,4 |
| Oujé-Bougoumou | 696 | n.d. | n.d. |
| Waskaganish | 2 348 | 1 950 | 83,0 |
| Waswanipi | 1 703 | 1 269 | 74,5 |
| Wemindji | 1 323 | 1 201 | 90,8 |
| Whapmagoostui | 805 | 798 | 99,1 |
| Total | 15 582 | 13 220 | 88,8 |
| Communauté inuite | | | |
| Akulivik | 525 | 506 | 96,4 |
| Aupaluk | 148 | 146 | 98,6 |
| Chisasibi | 117 | 97 | 82,9 |
| Inukjuak | 1 410 | 1 338 | 94,9 |
| Ivujvik | 258 | 244 | 94,5 |
| Kangiqsualujjuaq | 763 | 741 | 97,1 |
| Kangiqsujuaq | 589 | 558 | 94,7 |
| Kangirsuk | 502 | 448 | 89,2 |
| Killiniq | n.d. | n.d. | n.d. |
| Kuujuaq | 1 699 | 1 573 | 92,6 |
| Kuujuarapik | 573 | 474 | 82,7 |
| Puvirnituq | 1 433 | 1 338 | 93,4 |
| Quaqtaq | 346 | 324 | 93,6 |
| Salluit | 1 218 | 1 142 | 93,7 |
| Tasiujaq | 237 | 228 | 96,2 |
| Umiujaq | 384 | 351 | 91,4 |
| Total | 10 202 | 9 508 | 93,2 |

Source : MAINC. Registre des Indiens, 2005

Note pour Oujé-Bougoumou : données approximatives provenant du recensement de 2001

Niveau de scolarité

Les écarts de niveau de formation entre les Autochtones et les non-Autochtones sont très importants et ce, à tous les niveaux de formation. Les taux de sous-scolarisation² des Autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue (62,2 %) et du Nord-du-Québec (66,0 %) sont bien plus importants que ceux des Autochtones du Québec (51,6 %) et représentent le

² Le taux de sous-scolarisation est défini par le nombre de personnes adultes n'ayant pas de diplôme de secondaire.

double du taux enregistré par la population non-Autochtone de l'ensemble de la province (31.6 %).

Tableau 2.4 - Données comparées de la population autochtone et non-autochtone de 15 ans et plus selon le plus haut taux de scolarité atteint, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, 2001 en %

| | Abitibi-Témiscamingue (%) | Nord-du-Québec (%) | Québec (%) |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Population non autochtone | | | |
| Secondaire sans diplôme | 41,8 | 34,6 | 31,5 |
| Secondaire avec diplôme général | 16,1 | 16,0 | 17,2 |
| Secondaire avec diplôme professionnel | 5,8 | 5,8 | 4,6 |
| Études collégiales sans diplôme | 6,3 | 6,1 | 7,0 |
| Études collégiales avec diplôme ou certificat | 15,8 | 18,4 | 16,9 |
| Études universitaires sans baccalauréat | 6,0 | 6,1 | 8,7 |
| Études universitaires avec bac ou diplôme supérieur | 8,1 | 12,8 | 14,0 |
| Population autochtone | | | |
| Secondaire sans diplôme | 62,2 | 66,0 | 51,6 |
| Secondaire avec diplôme général | 8,3 | 6,3 | 11,2 |
| Secondaire avec diplôme professionnel | 4,7 | 5,6 | 4,9 |
| Études collégiales sans diplôme | 7,2 | 8,3 | 8,0 |
| Études collégiales avec diplôme ou certificat | 11,7 | 9,6 | 13,2 |
| Études universitaires sans baccalauréat | 4,3 | 2,6 | 6,3 |
| Études universitaires avec bac ou diplôme supérieur | 1,7 | 1,4 | 4,7 |

Source : Statistiques Canada. Recensement 2001

La sous-scolarisation des Autochtones en région est à mettre en lien avec les nombreux problèmes sociaux qui touchent les jeunes Autochtones. Selon les témoignages de jeunes Autochtones, les jeunes décrocheraient par manque de motivation et pour pouvoir toucher l'aide sociale et se laisser vivre sans projet jusqu'à ce qu'ils prennent conscience de la situation vers vingt-cinq ans. Ces jeunes se retrouvent donc sans emploi dans leur communauté et la seule issue positive consiste à retourner aux études dans le cadre de l'éducation aux adultes³.

En comparant les données des Autochtones avec celles des non-Autochtones sur le plan régional, on s'aperçoit que les Autochtones se rapprochent des taux enregistrés par les

³ Ces informations proviennent des responsables et intervenants sociaux d'organismes autochtones de Val-d'Or rencontrés à l'été 2006.

non-Autochtones en ce qui concerne les études collégiales (avec ou sans diplôme) et les études universitaires sans baccalauréat (obtention d'un certificat ou non obtention de diplôme). Cette information confirme ce que l'on observe à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) : les étudiants autochtones ont tendance à suivre des formations universitaires courtes (certificats d'une durée de 9 mois) qui leur permettent de revenir travailler dans leur communauté assez rapidement, avec une formation appréciée par leurs employeurs. Certains d'entre eux s'engagent dans des formations plus longues afin d'obtenir un baccalauréat.

Marché du travail

Les indicateurs du marché du travail reflètent une situation difficile pour les Autochtones du Nord-du-Québec et encore plus pour ceux de l'Abitibi-Témiscamingue. Les taux d'activité et les taux d'emploi des Autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue sont inférieurs de dix pourcent à ceux enregistrés par les Autochtones du Nord-du-Québec et sont également bien en-deçà des taux concernant les Autochtones du Québec. La situation des Autochtones du Nord-du-Québec est légèrement plus positive que des Autochtones du Québec en général. En fait, en Abitibi-Témiscamingue un peu plus d'un Autochtone⁴ sur trois a un emploi alors que dans le Nord-du-Québec, près d'un Autochtone sur deux en détient un.

Tableau 2.5 - Données comparées de la population autochtone et non-autochtone de 15 ans et plus selon les indicateurs du marché du travail, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, 2001

| | Abitibi-Témiscamingue | Nord-du-Québec | Québec |
|----------------------------------|------------------------------|-----------------------|---------------|
| Population non autochtone | | | |
| Taux d'activité | 61,9 % | 71,3 % | 64,2 % |
| Taux d'emploi | 53,4 % | 62,7 % | 59,0 % |
| Taux de chômage | 13,7 % | 12,1 % | 8,1 % |
| Population autochtone | | | |
| Taux d'activité | 48,7 % | 58,5 % | 57,7 % |
| Taux d'emploi | 38,3 % | 48,2 % | 47,1 % |
| Taux de chômage | 21,1 % | 17,6 % | 18,5 % |

Source : Statistiques Canada. Recensement de 2001. Profil des communautés autochtones

L'analyse des emplois des Autochtones par secteurs d'activités montre une forte représentation dans l'administration publique, les soins de santé et services sociaux, l'enseignement, la fabrication, la construction et le secteur des ressources naturelles (forêt, chasse, pêche) et une quasi-exclusion dans la gestion des sociétés et d'entreprises, la finance et les assurances, l'information et la culture (Blanchette 2005). Les secteurs du commerce (de gros et de détail) emploient très peu d'Autochtones. Les divers rapports sur

⁴ Il s'agit de personnes âgées de 15 et plus

la situation de la main d'œuvre autochtone en région et dans le Nord-du-Québec font état de l'importance des emplois fournis par les Conseils de Bande en raison des nombreux champs de responsabilité qu'ils assument (Blanchette 2005, Blanchette et Drolet 2000, Blanchard 1995).

Les autres emplois disponibles en réserve concernent bien souvent les secteurs de la construction et de la foresterie. Les entreprises de ces secteurs sont dans la plupart des cas gérées par les Conseils de Bande mais quelques unes sont gérées par des entrepreneurs autochtones privés. Des partenariats existent notamment dans le secteur de la foresterie entre les entreprises autochtones de débroussaillage et les grandes entreprises telles que Domtar ou Abitibi-Consolidated. A Waswanipi, la scierie « Nabakatuk », joint-venture entre Mishtuk Corporation (entreprise crie) et Domtar, embauche 40 employés autochtones.

Le secteur touristique est maintenant très présent dans les communautés crie : on recense près d'un motel et au moins une pourvoirie par communauté alors que la situation est tout à fait différente dans les communautés algonquines qui n'ont pratiquement aucune infrastructure touristique. En fait, seule la communauté de Pikogan offre un service de tourisme d'aventure.

Les Autochtones occupent très peu d'emplois hors réserve. Dans le Nord-du-Québec, les Autochtones montreraient un certain désintérêt pour l'emploi hors réserve en raison des désavantages financiers (imposition du salaire et taxes à la consommation pour les travailleurs) (Blanchette et Drolet 2000). En Abitibi-Témiscamingue, les Autochtones qui travaillent hors-réserve occupent des emplois administratifs dans des organismes autochtones, comme le Centre d'Amitié Autochtone ou le Cree Health Board à Val-d'Or. L'usine Tembec de Témiscaming fait office d'exception en embauchant de nombreux Autochtones (Blanchette 2001).

Le tableau 2.6 montre que les Autochtones ont des revenus moyens d'emploi nettement inférieurs à ceux des non-Autochtones. Cette information est à mettre en relation avec les faibles niveaux de scolarité et les types d'emploi occupés.

Tableau 2.6 - Données comparées de la population autochtone et non-autochtone de 15 ans et plus selon le revenu, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, 2001

| | Abitibi-Témiscamingue | Nord-du-Québec | Québec |
|----------------------------------|------------------------------|-----------------------|---------------|
| Population non autochtone | | | |
| Revenu moyen d'emploi | 28 847 \$ | 33 502 \$ | 29 999\$ |
| Population autochtone | | | |
| Revenu moyen d'emploi | 21 506 \$ | 19 959 \$ | 21 725\$ |

Source : Statistiques Canada. Recensement de 2001. Profil des communautés autochtones

Les populations autochtones d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec montrent des caractéristiques communes quant au dynamisme démographique, à la jeunesse de leur

population et au faible niveau de scolarité. En revanche, elles affichent de fortes différences concernant les indicateurs du marché du travail : les Algonquins de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent une situation économique bien plus difficile que les Autochtones du Nord-du-Québec, dont les indicateurs reflètent à peu près la situation des Autochtones au Québec. Enfin, d'un point de vue régional et quelle que soit la nation étudiée, les indicateurs économiques reflètent une situation bien plus difficile pour les Autochtones que pour les non-Autochtones.

L'analyse plus fine des types d'activités pratiquées sur les réserves nous montre que dans plusieurs domaines comme dans celui de la foresterie ou du tourisme, les communautés autochtones sont néanmoins intégrées à l'économie globale par le biais de partenariats avec des grandes entreprises ou par l'accueil de touristes.

Deuxième partie : analyse des résultats de l'enquête auprès de 110 entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue

Ce deuxième volet du rapport constitue l'élément essentiel de notre étude. Il s'agit de la première fois en Abitibi-Témiscamingue que l'on essaie de quantifier et de qualifier l'apport des Autochtones dans l'économie régionale en interrogeant directement des entreprises. Après une description des caractéristiques de l'échantillon, nous analyserons en détail la nature des échanges économiques, leur ampleur et leur impact sur les relations entre les Autochtones et les entreprises régionales.

1. Caractéristiques de l'échantillon

Analyse de l'échantillon

Du point de vue de la localisation des entreprises (tableau 1.1), l'échantillon fait apparaître une très forte représentation des entreprises de la MRC de la Vallée-de-l'Or : plus de six entreprises sur dix y sont localisées. Les MRC de Rouyn-Noranda et d'Abitibi sont représentées à part égale avec 13 % de l'échantillon. La MRC du Témiscamingue compte 5 % de l'échantillon et celle d'Abitibi-Ouest, 2 %. Une seule entreprise de l'échantillon est comptabilisée en dehors du territoire : il s'agit d'une entreprise, présente dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, mais dont le siège social est situé dans une communauté crie.

Tableau 1.1 - Localisation des 110 entreprises interrogées selon la MRC

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|------------------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| MRC de la Vallée-de-l'Or | 73 | 66,4 |
| MRC d'Abitibi | 14 | 12,7 |
| MRC de Rouyn-Noranda | 14 | 12,7 |
| MRC du Témiscamingue | 6 | 5,5 |
| MRC d'Abitibi-Ouest | 2 | 1,8 |
| À l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue | 1 | 0,9 |
| Total | 110 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

La surreprésentation de la MRC de la Vallée-de-l'Or s'explique par notre mode de sélection des entreprises : les entreprises identifiées comme ayant des échanges avec les Autochtones se situaient principalement à Val-d'Or, et elles figuraient en plus grand nombre dans le fichier du Secrétariat aux Alliances. En outre, le taux de réponse des entreprises de la Vallée-de-l'Or a été supérieur à celui des entreprises situées dans d'autres MRC. On peut supposer que l'intérêt porté à l'enquête par les responsables d'entreprises était lié à l'ampleur des relations économiques de ces entreprises avec les Autochtones.

Concernant l'année de création des entreprises (tableau 1.2), on remarque que l'ensemble des entreprises interrogées sont plutôt jeunes. En effet, 64 % des entreprises ont moins de 25 ans d'existence.

Tableau 1.2 - Année de création des 110 entreprises interrogées

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|--------------|-----------------------------|----------------------|
| 1910 à 1919 | 1 | 0,9 |
| 1920 à 1929 | 1 | 0,9 |
| 1940 à 1949 | 2 | 1,8 |
| 1950 à 1959 | 7 | 6,4 |
| 1960 à 1969 | 10 | 9,1 |
| 1970 à 1979 | 18 | 16,4 |
| 1980 à 1989 | 30 | 27,3 |
| 1990 à 1999 | 30 | 27,3 |
| 2000 et plus | 11 | 10,0 |
| Total | 110 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

La répartition des entreprises par secteur d'activité (tableau 1.3) se distingue de la répartition des activités économiques régionales par plusieurs éléments : les services

publics (enseignement, soins de santé et assistance sociale; administration publique) ainsi que le secteur de l'information, culture et loisirs n'apparaissent pas dans l'échantillon et en revanche, les secteurs du commerce de détail et en gros ainsi que l'hébergement et la restauration sont surreprésentés par rapport à leur poids réel dans l'économie régionale.

Tableau 1.3 - Secteur d'activités des 110 entreprises interrogées

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 3 | 2,7 |
| Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz | 5 | 4,5 |
| Construction | 8 | 7,3 |
| Fabrication | 8 | 7,3 |
| Commerce de gros | 13 | 11,8 |
| Commerce au détail | 31 | 28,2 |
| Transport et entreposage | 5 | 4,5 |
| Finance et assurances | 6 | 5,5 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 13 | 11,8 |
| Services administratifs, de soutien, services de gestion des déchets et d'assainissement | 4 | 3,6 |
| Hébergement et services de restauration | 11 | 10,0 |
| Autres | 3 | 2,7 |
| Total | 110 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

Une analyse plus fine du type de commerces interrogés montre que les secteurs de la consommation courante (alimentation, habillement) ainsi que la vente d'automobiles ou d'autres véhicules motorisés sont surreprésentés dans l'échantillon de l'enquête par rapport au reste des commerces (données non illustrées).

La distribution des entreprises interrogées selon le nombre d'employés fait apparaître une légère sous-représentation des petites entreprises (catégories de 1 à 10 et de 11 à 25 employés) par rapport à la distribution réelle des entreprises régionales. (tableau 1.4)

Tableau 1.4 - Nombre d'employés des 110 entreprises interrogées

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|----------------------|-----------------------------|----------------------|
| 1 à 10 employés | 33 | 30,0 |
| 11 à 25 employés | 26 | 23,6 |
| 26 à 50 employés | 20 | 18,2 |
| 51 à 100 employés | 16 | 14,5 |
| 101 à 500 employés | 14 | 12,7 |
| Plus de 500 employés | 1 | 0,9 |
| Total | 110 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

L'analyse des caractéristiques de l'échantillon nous permet de conclure que notre échantillon n'est pas tout à fait représentatif de l'ensemble de l'économie régionale car il surreprésente une MRC et qu'il ne prend pas en compte le secteur public. Néanmoins, les grands secteurs de l'activité économique privée sont représentés et y figurent dans des proportions relativement comparables à celles de l'économie régionale.

2. Types de relations économiques

Nous avons convenu qu'une entreprise avait des relations économiques avec les Autochtones si elle remplissait au moins l'un des trois critères suivants:

- La présence d'employés autochtones;
- La présence d'actionnaires autochtones;
- L'existence de relations d'affaires avec les Autochtones.

Présence d'employés autochtones

Les employés autochtones sont présents dans seulement 16 entreprises interrogées et en nombre très restreint (tableaux 2.1 et 2.2). Les deux entreprises ayant respectivement 72 et 100 employés autochtones nous ont précisé que la quasi-totalité de ces emplois étaient situés dans le Nord, dans des communautés crie. Ainsi, on peut affirmer que les échanges économiques entre les entreprises privées de la région et les Autochtones ne se font pas sur le plan de l'emploi.

Tableau 2.1 - Présence d'employés autochtones dans les 110 entreprises interrogées

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|---------------------------------|----------------------|---------------|
| Présence d'employés autochtones | 16 | 14,5 |
| Aucun employé autochtone | 94 | 85,5 |
| Total | 110 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Tableau 2.2 – Nombre d'employés autochtones dans les 16 entreprises interrogées ayant des employés autochtones

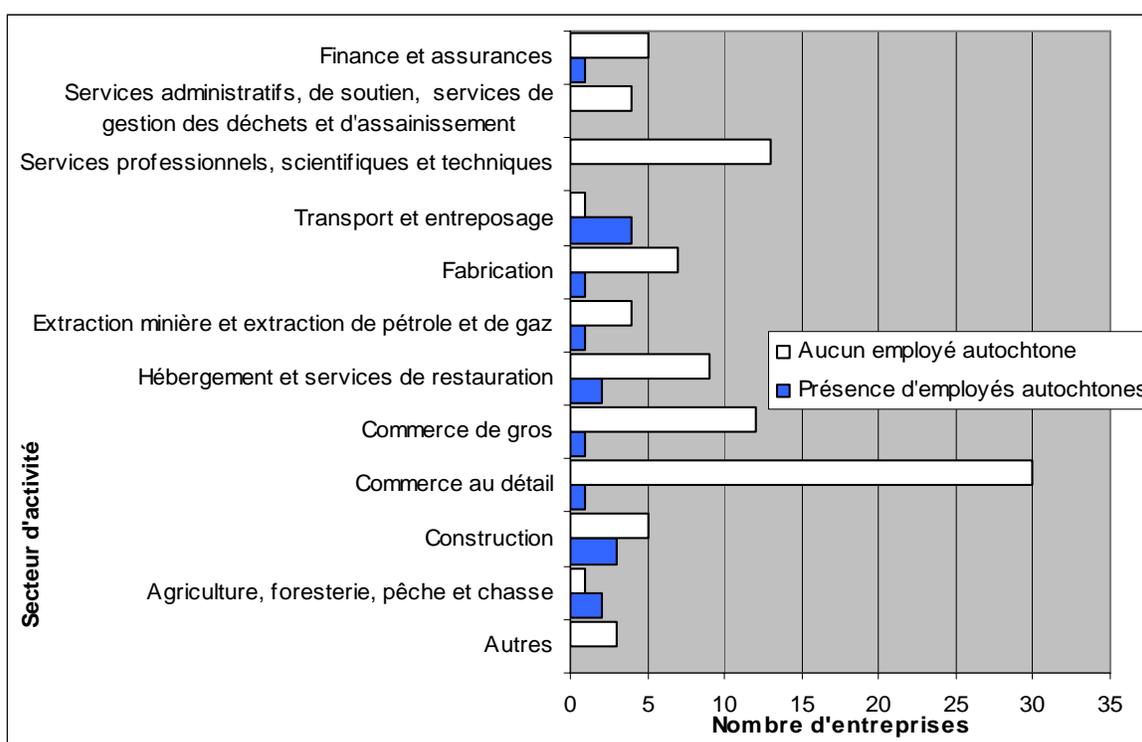
| Nombre d'employés autochtones | Nombre d'entreprises |
|-------------------------------|----------------------|
| Moins de 5 | 13 |
| 5 à 10 | 1 |
| 10 et plus | 2 |
| Total des entreprises | 16 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

L'analyse de la présence d'employés autochtones selon les secteurs d'activité (figure 2.1) fait apparaître clairement les secteurs du transport, de la construction et de la foresterie ce qui confirme les analyses de Blanchette et Drolet (2000). Il est cependant intéressant de souligner que dans plusieurs autres secteurs tels que la fabrication, l'hébergement et la restauration et le commerce de gros et de détail, une ou deux entreprises comptent des employés autochtones.

Notre enquête confirme le fait que les Autochtones sont très peu présents sur le marché du travail du secteur privé en dehors de quelques secteurs tels que la foresterie, le transport et la construction mais elle fait aussi peut-être apparaître l'émergence, certes timide, de nouveaux secteurs d'emplois dans le domaine des services.

Figure 2.1 - Présence d'employés autochtones dans les 110 entreprises interrogées selon leur secteur d'activité



Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Présence d'actionnaires autochtones

En ce qui a trait à l'actionnariat, seules trois entreprises de l'échantillon ont déclaré avoir véritablement des actionnaires autochtones (tableau 2.3): il s'agit en fait de trois entreprises autochtones installées dans la MRC de la Vallée-de-l'Or. Toutefois, trois autres entreprises ont considéré qu'elles avaient des actionnaires autochtones : une institution financière et deux entreprises cotées en bourse.

**Tableau 2.3 - Présence d'actionnaires autochtones dans les
110 entreprises interrogées**

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| Présence d'actionnaires autochtones | 6 | 5,5 |
| Aucun actionnaire autochtone | 104 | 94,5 |
| Total | 104 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

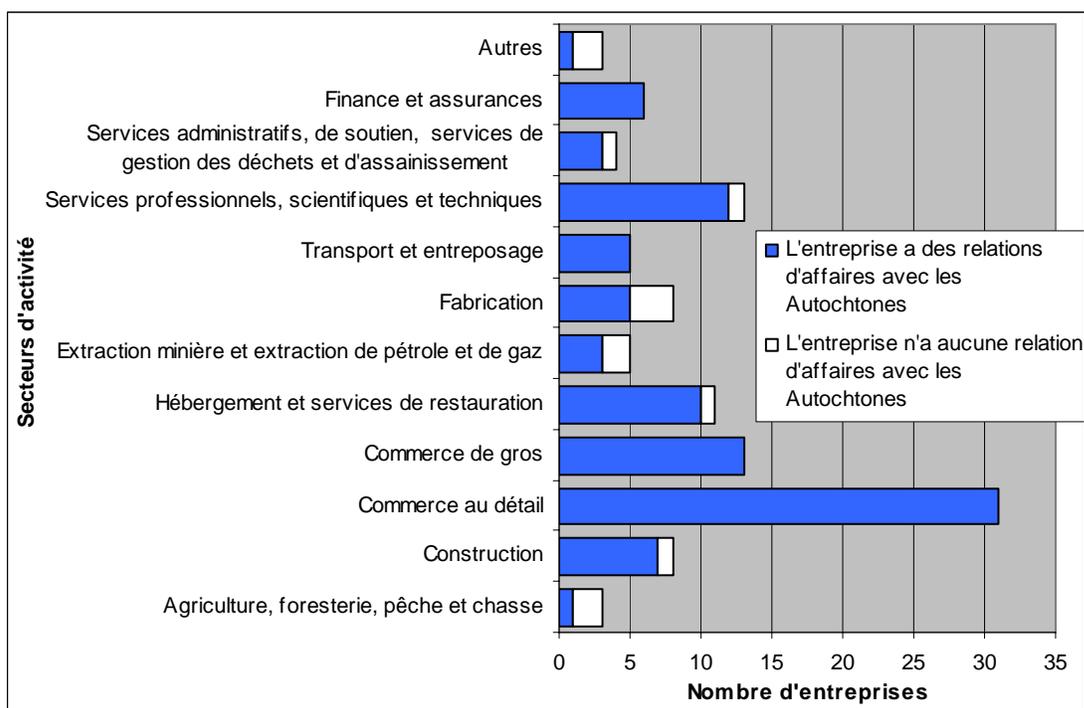
On peut donc conclure que les échanges économiques entre les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue et les Autochtones ne se situent pas sur l'apport de capitaux autochtones, sauf exception. En fait, les entreprises autochtones qu'elles soient algonquines ou crie ont leur sièges sociaux dans les communautés autochtones. Cependant, elles ne faisaient pas l'objet de notre enquête, bien qu'elles contribuent aussi à l'économie régionale.

Existence de relations d'affaires avec les Autochtones

L'étude des relations d'affaires avec les Autochtones constituent la plus grande partie de notre enquête. Nous avons estimé qu'une entreprise avait une relation d'affaire avec des Autochtones si elle vendait ou achetait des biens ou des services à des Autochtones (personne physique ou morale). Quarante-huit entreprises sur 110, soit 88% de notre échantillon, ont déclaré avoir de telles relations d'affaires avec les Autochtones. Cette information n'est pas surprenante puisque nous avons ciblé notre échantillon sur ce critère.

La répartition par secteur d'activité (figure 2.2) montre que les secteurs de la foresterie, de l'extraction minière et de la fabrication ont moins tendance à faire affaire avec les Autochtones que les autres secteurs d'activité. Pourtant, la plupart des 13 entreprises ayant déclaré ne pas faire affaire avec les Autochtones figurent dans fichier du SAENCAT, et ont donc montré un intérêt pour les échanges économiques avec les Autochtones. On peut penser que certaines entreprises souhaitent développer des relations d'affaires avec les Autochtones dans un avenir proche et que d'autres, notamment les entreprises minières, souhaitent entretenir de bonnes relations avec les Crie en raison de leurs activités dans le Nord. Il faut souligner que certaines entreprises n'ayant pas de relations d'affaires avec les Autochtones ont des employés autochtones et de ce fait, sont considérées comme ayant des relations économiques avec eux.

Figure 2.2 – Distribution des entreprises interrogées ayant ou non des relations d'affaires avec les Autochtones par secteur d'activité



Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

3. Type de clientèle autochtone

Les entreprises faisant affaire avec les Autochtones ont plusieurs types de clients ou fournisseurs autochtones : les communautés (Conseil de Bande ou de Nation) arrivent en premier, suivies des entreprises autochtones puis des individus autochtones et les organismes publics autochtones (tableau 3.1). Bien souvent, les entreprises interrogées ont déclaré faire affaire avec deux ou trois types de clientèle autochtone.

Tableau 3.1 - Type de clientèle des 97 entreprises interrogées ayant des relations d'affaires avec les Autochtones (réponses multiples possibles)

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|--------------------------------|----------------------|---------------|
| Communautés autochtones | 75 | 77,3 |
| Entreprises autochtones | 70 | 72,2 |
| Individus autochtones | 66 | 68,0 |
| Organismes publics autochtones | 52 | 53,6 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

La Nation crie est celle avec laquelle les entreprises interrogées font le plus affaire (81 %), puis vient la Nation algonquine avec laquelle 50 % des entreprises interrogées font affaire et la Nation inuit avec 18 % des entreprises (tableau 3.2). Là encore, il faut rappeler que notre méthode d'échantillonnage a privilégié les entreprises faisant affaire avec les Cris puisque la majeure partie des entreprises sélectionnées faisaient partie du fichier SAENCAT.

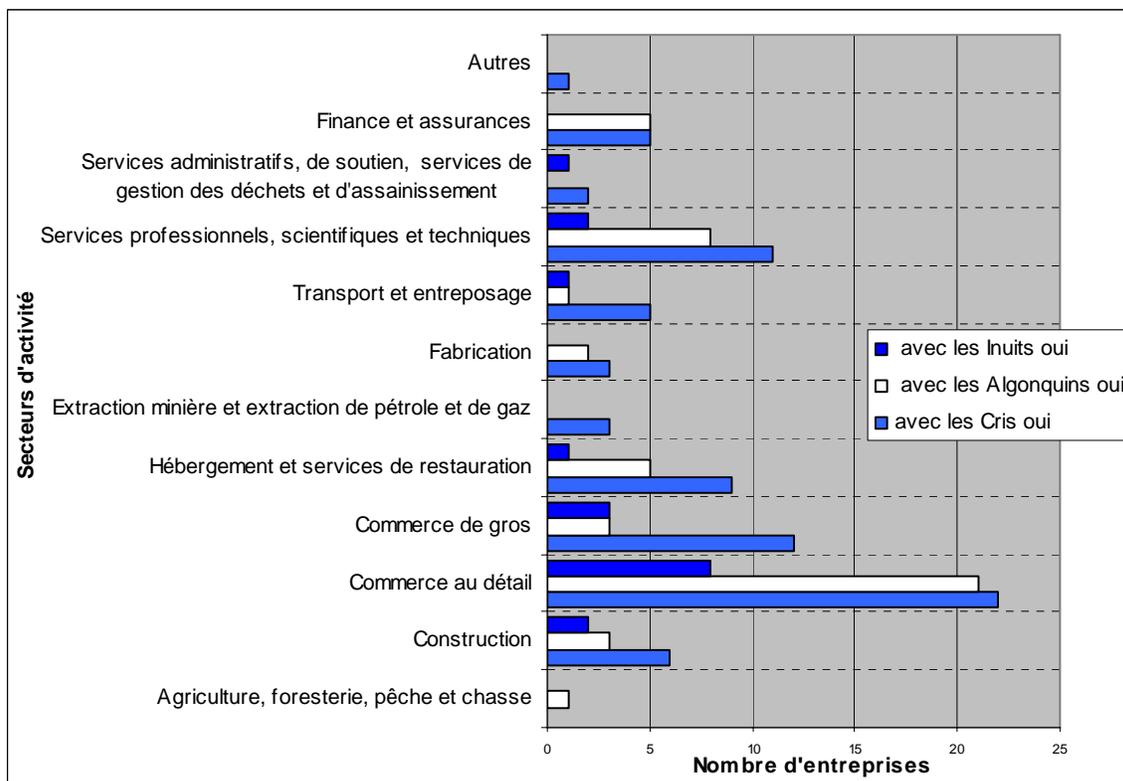
Tableau 3.2 - Type de clientèle par nation des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones (réponses multiples possibles)

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|-----------------------|----------------------|---------------|
| Avec les Cris | 79 | 81,4 |
| Avec les Algonquins | 49 | 50,5 |
| Avec les Inuits | 18 | 18,6 |
| Avec une autre nation | 1 | 1,0 |
| Ne sait pas | 10 | 10,3 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

En analysant cette information par secteur d'activité (figure 3.1) montre que la majeure partie des secteurs d'activités sont concernés par les affaires avec les Cris et les Algonquins. Cependant, certains secteurs tels que la construction, l'hébergement et la restauration, le commerce de gros et le transport sont plus présents sur le marché cri. On voit aussi que le secteur minier est uniquement tourné vers le territoire cri. Plusieurs secteurs d'activités sont impliqués par le commerce avec les Inuits, notamment dans le commerce de gros et de détail, la construction et les services professionnels.

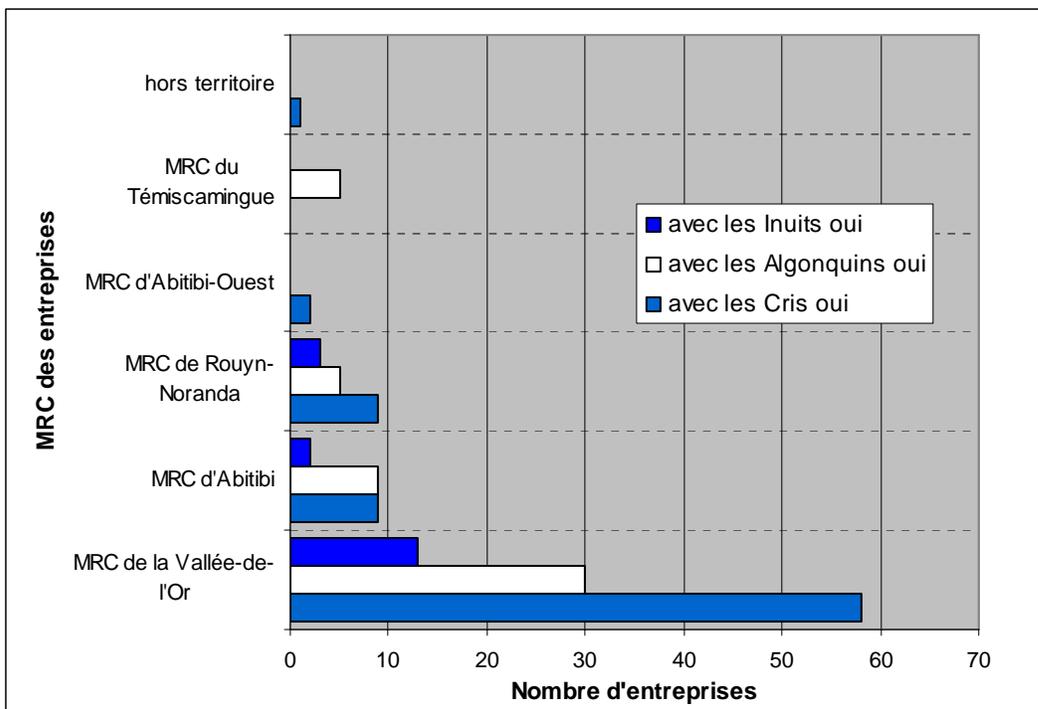
Tableau 3.3 - Type de clientèle par nation des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur secteur d'activité (réponses multiples possibles)



Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

L'analyse par MRC (tableau et figure 3.2) montre que les entreprises de la Vallée-de-l'Or et de la MRC de Rouyn-Noranda font affaire avec les trois nations : cries, algonquines et inuites alors que les entreprises de la MRC du Témiscamingue font affaire exclusivement avec les Algonquins.

Figure 3.2 - Type de clientèle par nation des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur localisation par MRC
(réponses multiples possibles)



Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

4. Caractéristiques des relations d'affaires

Ancienneté des relations d'affaires avec les Autochtones

Les entreprises ont estimé avoir commencé leurs relations d'affaire avec les Autochtones plutôt à partir des années 1980 (tableau 4.1). Certaines entreprises les entretiennent depuis bien plus longtemps. Bien souvent, les entreprises ont estimé avoir des relations d'affaire avec les Autochtones depuis que l'entreprise existe. Cet élément est à mettre en parallèle avec la fidélité de la clientèle autochtone que nous ont évoquée plusieurs entreprises interrogées.

Tableau 4.1 - Année du début des relations des entre les entreprises de l'échantillon et les Autochtones

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|--------------|----------------------|---------------|
| 1940 à 1949 | 1 | 1,0 |
| 1950 à 1959 | 3 | 3,1 |
| 1960 à 1969 | 3 | 3,1 |
| 1970 à 1979 | 8 | 8,2 |
| 1980 à 1989 | 27 | 27,8 |
| 1990 à 1999 | 33 | 34,0 |
| 2000 et plus | 22 | 22,7 |
| Total | 97 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

Comme le montre le tableau 4.2 ci-dessous, le chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone est inférieur ou égal à 10 % pour 64 % des entreprises ayant des relations d'affaire avec les Autochtones.

Tableau 4.2 - Proportion du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone pour les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones (%)

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|--------------|----------------------|---------------|
| 10% et moins | 62 | 63,9 |
| 11 à 25 % | 18 | 18,6 |
| 26 à 50% | 12 | 12,4 |
| 51% et plus | 5 | 5,2 |
| Total | 97 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

Le chiffre d'affaire moyen attribuable à la clientèle autochtone s'élève à 14,9 % pour les entreprises ayant déclaré avoir des relations d'affaire avec les Autochtones (tableau 4.3), ce qui représente un montant total de 100 millions de dollars. Le pourcentage du chiffre d'affaires attribuable aux Autochtones varie selon la localisation des entreprises, la MRC de la Vallée-de-l'Or enregistrant le plus fort taux, (17,9 %), suivie par la MRC du Témiscamingue, (9,8 %) puis celle d'Abitibi avec 8,1 % et Rouyn-Noranda avec 5,6 %.

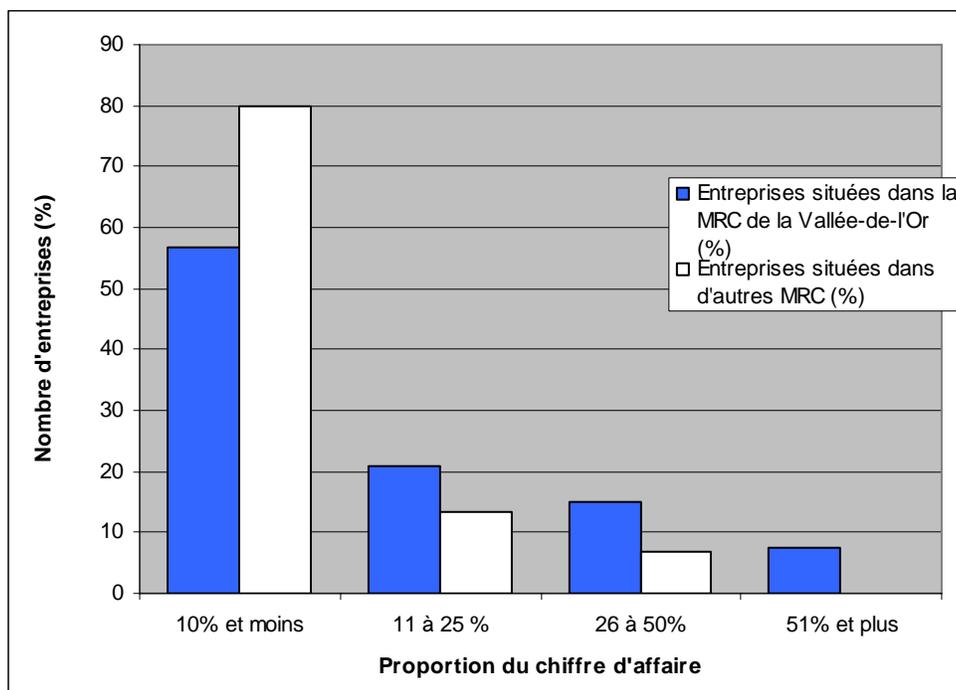
La comparaison de la MRC de la Vallée-de-l'Or avec le reste des MRC de la région montre que les entreprises dont le chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone est le plus important, sont situées dans la Vallée-de-l'Or. Néanmoins, pour toutes les MRC, le pourcentage médian du chiffre d'affaires attribuable à la clientèle autochtone est de 10 et moins (tableau 4.3).

Tableau 4.3 - Proportion moyenne du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones par MRC

| | Proportion moyenne du chiffre d'affaire (%) | Médiane (%) |
|----------------------------------|---------------------------------------------|-------------|
| MRC de la Vallée-de-l'Or | 17,9 | 10 |
| MRC du Témiscamingue | 9,8 | 10 |
| MRC d'Abitibi | 8,1 | 5 |
| MRC de Rouyn-Noranda | 5,6 | 5 |
| MRC d'Abitibi-Ouest ⁵ | n.d | n.d |
| Toutes les MRC | 14,9 | 10 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

Figure 4.1 - Proportion du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur localisation



Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

⁵ Les effectifs trop faibles des entreprises situées dans la MRC d'Abitibi-Ouest ne nous ont pas permis de calculer un taux.

Appréciation des relations d'affaires

Les entreprises interrogées estiment à 71 % que leurs échanges commerciaux avec les Autochtones sont importants et à 56 % que leur clientèle autochtone est forte. En revanche, 87 % des entreprises ne pensent pas que cette clientèle soit essentielle à leur survie (tableau 4.4). Elle apparaît donc plutôt comme une clientèle contribuant à la bonne marche de l'entreprise et présentant des perspectives d'avenir. Seule la moitié des entreprises a déclaré néanmoins avoir une stratégie d'expansion vis-à-vis de cette clientèle, l'autre moitié estimant que le volume de leur clientèle ou le fait qu'elle vienne facilement ne justifiait pas de mettre en place de stratégie spécifique. Les entreprises des secteurs du commerce de détail, du transport, des services professionnels et de la finance et assurances ont tendance à avoir plus de stratégie d'expansion vis-à-vis des Autochtones que celle des autres secteurs d'activité (tableau 4.5).

Tableau 4.4 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones sur les énoncés suivants:

| | L'entreprise a des échanges commerciaux important avec le milieu autochtone. | L'entreprise a une forte clientèle autochtone. | Sans la présence autochtone dans la région, l'entreprise n'existerait pas. | Les Autochtones sont des fournisseurs de l'entreprise. | L'entreprise a une stratégie d'expansion ciblant les Autochtones |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Tout à fait en accord | 42 _(43,3) | 27 _(27,8) | 5 _(5,2) | 3 _(3,1) | 24 _(24,7) |
| Plutôt en accord | 29 _(29,9) | 29 _(29,9) | 5 _(5,2) | 8 _(8,2) | 27 _(27,8) |
| Plutôt en désaccord | 16 _(16,5) | 26 _(26,8) | 14 _(14,4) | 10 _(10,3) | 20 _(20,6) |
| Tout à fait en désaccord | 10 _(10,3) | 15 _(15,5) | 73 _(75,3) | 76 _(78,4) | 26 _(26,8) |
| Total | 97 _(100,0) | 97 _(100,0) | 97 _(100,0) | 97 _(100,0) | 97 _(100,0) |

() : Proportion en pourcentage

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Tableau 4.5 - «L'entreprise a une stratégie d'expansion ciblant les Autochtones» selon le secteur d'activité

| Secteur d'activité | L'entreprise a une stratégie d'expansion ciblant les Autochtones | | | | Total |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------------|-------|
| | tout à fait en désaccord | plutôt en désaccord | plutôt en accord | tout à fait en accord | |
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Construction | 3 | 2 | 1 | 1 | 7 |
| Commerce au détail | 9 | 3 | 10 | 9 | 31 |
| Commerce de gros | 2 | 5 | 3 | 3 | 13 |
| Hébergement et services de restauration | 4 | 3 | 2 | 1 | 10 |
| Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz | 1 | 0 | 2 | 0 | 3 |
| Fabrication | 3 | 2 | 0 | 0 | 5 |
| Transport et entreposage | 1 | 0 | 2 | 2 | 5 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 0 | 4 | 3 | 5 | 12 |
| Services administratifs, de soutien, services de gestion des déchets et d'assainissement | 1 | 0 | 1 | 1 | 3 |
| finance et assurances | 1 | 1 | 2 | 2 | 6 |
| Autres | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Total | 26 | 20 | 27 | 24 | 97 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

5. Partenariats d'affaire

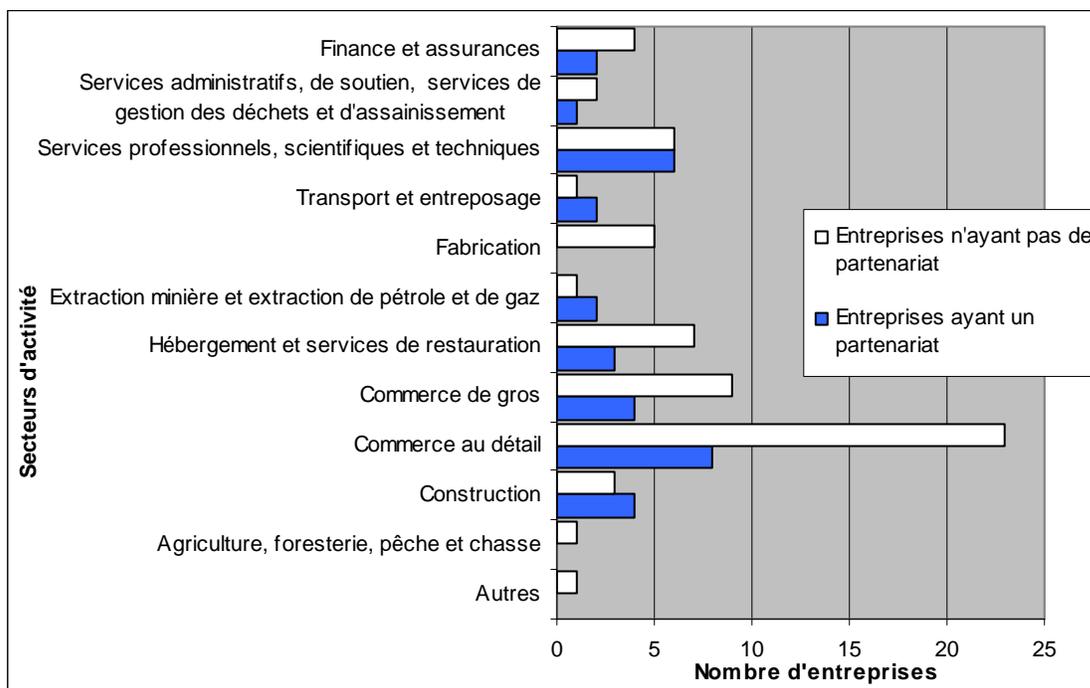
Un tiers des entreprises interrogées ayant des relations d'affaire avec les Autochtones ont déclaré avoir développé des partenariats avec leur clientèle autochtone (tableau 5.1). Les partenariats d'affaires, définis comme étant une entente formelle entre l'entreprise et son client ou son fournisseur, ont concerné des commandites, la mise en place de services dans les communautés, des actions de formation ou contrats de travail ou parfois des joint-ventures entre deux compagnies.

Tableau 5.1 - Développement de partenariat avec les Autochtones

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|-------------------------|----------------------|---------------|
| Oui | 32 | 33,0 |
| Non | 63 | 64,9 |
| Entreprises autochtones | 2 | 2,1 |
| Total | 97 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Les entreprises du secteur de la construction, des services professionnels, du transport et du domaine minier sont celles qui ont le plus développé de partenariats avec les Autochtones (figure 5.1). Les partenariats développés par les entreprises de commerce de détail et celles du secteur hôtelier concernent plutôt des commandites allouées à leurs clients réguliers sous la forme de participation financière à des événements autochtones tels que les tournois sportifs. Ils peuvent aussi concerner des ententes relatives à la distribution de leurs produits ou services sur les réserves comme par exemple des services de réparation de voitures ou des services bancaires.

Figure 5.1 - Présence de partenariat avec les Autochtones pour les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon le secteur d'activité

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

On n'observe pas de lien direct entre le chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone et la présence de partenariat (tableau 5.2). Pour plusieurs entreprises, les partenariats avec les Cris sont un moyen de travailler dans le Nord, sans pour autant être en lien avec le volume d'affaires réalisé avec eux. C'est par exemple le cas des compagnies minières qui concluent des accords avec les communautés cries afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions sur leurs zones d'exploration ou de production.

Tableau 5.2 - Proportion du chiffre d'affaire attribuable à la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon la présence de partenariat (%)

| | Chiffre d'affaires attribuable à la clientèle autochtone | | | | Total (%) |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------|----------|-------------|-----------|
| | 10% et moins | 11 à 25 % | 26 à 50% | 51% et plus | |
| L'entreprise a développé un partenariat (%) | 56,2 | 28,1 | 6,3 | 9,4 | 100,0 |
| L'entreprise n'a pas de partenariat (%) | 69,8 | 14,3 | 12,7 | 3,2 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Les partenariats sont jugés comme étant plutôt faciles par la majorité des entreprises en ayant développé (tableau 5.3). D'une manière plus générale, l'ensemble des entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones estiment que les partenariats contribuent au développement de la région mais bien plus encore au développement du Nord-du-Québec (tableau 5.4).

Tableau 5.3 - Opinions des 32 entreprises ayant un partenariat avec les Autochtones sur les énoncés suivants:

| | Avec les Autochtones le partenariat est facile | Le partenariat est un véritable casse-tête |
|--------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Tout à fait en accord | 7 _(21,9) | 3 _(9,4) |
| Plutôt en accord | 14 _(43,8) | 5 _(15,6) |
| Plutôt en désaccord | 7 _(21,9) | 11 _(34,4) |
| Tout à fait en désaccord | 4 _(12,5) | 13 _(40,6) |
| Total | 32 _(100,0) | 32 _(100,0) |

() : Proportion en pourcentage

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Tableau 5.4 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones sur les énoncés suivants:

| | Le partenariat maintient des entreprises en vie | Le partenariat contribue au développement régional | Le partenariat contribue au développement du Nord-du-Québec |
|--------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Tout à fait en accord | 22 _(22,7) | 48 _(49,5) | 64 _(66,0) |
| Plutôt en accord | 46 _(47,4) | 41 _(42,3) | 29 _(29,9) |
| Plutôt en désaccord | 19 _(19,6) | 6 _(6,2) | 2 _(2,1) |
| Tout à fait en désaccord | 10 _(10,3) | 2 _(2,1) | 2 _(2,1) |
| Total | 97_(100,0) | 97_(100,0) | 97_(100,0) |

() : Proportion en pourcentage

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

6. Appréciation des relations d'affaires

Près de 93 % des entreprises ont estimé entretenir des relations harmonieuses avec leurs clients ou fournisseurs autochtones (tableau 6.1). Cet avis baisse sensiblement en ce qui concerne les opinions de leurs employés vis-à-vis des Autochtones : les dirigeants d'entreprises évaluent que 60 % de leurs employés auraient une opinion positive vis-à-vis des Autochtones alors que 34 % auraient une opinion neutre et 6 % une opinion négative (tableau 6.2). Leur avis sur les attitudes des employés envers les clients autochtones est similaire : une majorité d'employés (75 %) aurait des attitudes d'ouverture, 23 % auraient des attitudes indifférentes et 2 % adopteraient des attitudes discriminatoires (tableau 6.3). Selon les remarques de plusieurs répondants, les opinions et attitudes des employés vis-à-vis des Autochtones seraient plutôt positives dans le cadre du travail mais elles ne seraient pas forcément les mêmes en dehors du travail.

Tableau 6.1 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones sur l'énoncé suivant: « l'entreprise entretient des relations harmonieuses avec les Autochtones »

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|--------------------------|----------------------|---------------|
| tout à fait en désaccord | 1 | 1,0 |
| plutôt en désaccord | 6 | 6,2 |
| plutôt en accord | 22 | 22,7 |
| tout à fait en accord | 68 | 70,1 |
| Total | 97 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Tableau 6.2 - Avis des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones concernant les opinions de leurs employés vis-à-vis des Autochtones

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|--------------------|----------------------|---------------|
| opinions positives | 58 | 59,8 |
| opinions neutres | 33 | 34,0 |
| opinions négatives | 6 | 6,2 |
| Total | 97 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Tableau 6.3 - Opinions des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones concernant les attitudes de leurs employés vis-à-vis des Autochtones

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|----------------------------|----------------------|---------------|
| attitudes d'ouverture | 73 | 75,3 |
| attitudes indifférentes | 22 | 22,7 |
| attitudes discriminatoires | 2 | 2,1 |
| Total | 97 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Évolution de la clientèle autochtone

Quarante-six pour cent (46 %) des entreprises interrogées estiment que leur clientèle autochtone a augmenté alors que 43 % estiment qu'elle est restée stable. Seules 5 % des entreprises jugent qu'elle a diminué (tableau 6.4). Cette évolution est perçue comme étant récente (depuis les années 2000) par 53 % des entreprises, alors que 43 % perçoivent cette évolution comme étant un peu plus ancienne (entre les années 1980 et 2000).

Tableau 6.4 - Évolution de la clientèle autochtone des 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones

| | Nombre d'entreprises | Pourcentage % |
|--------------------------------|----------------------|---------------|
| La clientèle a augmenté. | 45 | 46,4 |
| La clientèle s'est stabilisée. | 42 | 43,3 |
| La clientèle a diminué. | 5 | 5,2 |
| Ne sait pas | 5 | 5,2 |
| Total | 97 | 100,0 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Perception des relations d'affaires avec les Autochtones

Nous avons demandé aux entreprises de citer trois avantages et trois problèmes relatifs aux relations d'affaires avec les Autochtones. Le classement des réponses par thème nous permet d'évaluer la perception des entreprises régionales vis-à-vis de leurs clients ou fournisseurs autochtones.

Avantages perçus

L'avantage relevé le plus souvent (cité 27 fois) par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones concerne principalement le fait que les Autochtones représentent un « nouveau marché ». Les Autochtones permettent « d'élargir le marché », ils apparaissent aussi comme étant une « clientèle d'appoint ». Certains répondants ont également mentionné le fait que le marché autochtone était en croissance en raison de la croissance démographique de la population autochtone et des besoins importants de leurs communautés (maisons, infrastructures, informatique).

Dans le même ordre d'idée la clientèle autochtone permet aux entreprises d'augmenter leur chiffre d'affaire (cité 19 fois). Les entreprises expliquent aussi que cette clientèle favorise une certaine croissance de l'entreprise ou son maintien. Certaines entreprises déclarent même diversifier leurs produits et services pour répondre aux besoins de cette clientèle.

L'autre type d'avantage très souvent cité (21 fois) est le fait que la clientèle autochtone est facile et agréable. Les répondants les qualifient de « très bons clients qui ne retournent pas leurs achats », et de « plaisants et agréables à servir ».

Dans le même ordre d'idée, à 18 reprises, les entreprises ont identifié comme avantage la fidélité de la clientèle autochtone. A ce titre, l'établissement d'un lien de confiance entre l'entreprise et les clients autochtones est capital pour parvenir à bénéficier de cette fidélité. C'est une « relation basée sur la confiance ».

Trois autres catégories d'avantages ont été identifiées par les entreprises mais dans une moindre mesure: les intérêts communs et le « développement mutuel » (10), les liens entre les peuples et une meilleure connaissance des cultures (12), les avantages stratégiques à commercer avec les Autochtones (10).

En ce qui concerne les intérêts communs et le développement mutuel, les répondants considèrent que les échanges économiques avec les Autochtones permettent aux deux parties de se développer et que ces échanges répondent aux intérêts de chacun. Ainsi, on considère ces échanges comme « gagnant économiquement pour les deux parties ».

Les liens et la meilleure connaissance se résument par l'amélioration des relations et les contacts favorisés par ces échanges économiques. De plus, les répondants mentionnent que cela permet un « rapprochement » et « contribue aux meilleures relations entre les peuples ».

Pour ce qui est des avantages stratégiques, les relations entre Autochtones et non-Autochtones permettent aux entreprises de mieux connaître le territoire en profitant des connaissances des Autochtones, ou de se « positionner pour d'éventuels travaux dans le Nord », ou encore de développer une expertise pour ce marché.

Enfin, quelques entreprises ont estimé que leurs actions aidaient les Autochtones « à se prendre en main ».

Problèmes perçus

Les entreprises ont identifié comme problème principal des échanges économiques avec les Autochtones, la difficulté à se faire payer et les délais de paiements. Ce problème a été noté à 25 reprises.

Le second problème concerne le manque d'organisation et de structuration des communautés ou des individus ainsi que la difficulté à trouver la bonne personne ressource dans les communautés. Ces problèmes ont été mentionnés à 22 reprises. Les entreprises trouvent difficile de contacter la personne-clé. Elles estiment que les Autochtones «manquent de rigueur sur le plan administratif » ou de fiabilité. Aussi, les répondants affirment qu'il est «difficile de faire le suivi ».

Au troisième rang se retrouvent les problèmes de la communication (20) et plus spécifiquement de la langue. Étant donné que beaucoup d'Autochtones parlent anglais, les entreprises ont identifié la difficulté « à trouver des gens bilingues » autant chez les Autochtones que parmi leurs employés non-Autochtones.

Ensuite, vient le problème des distances et des coûts de transport (mentionné 16 fois). Les entreprises estiment que la « clientèle est dure à atteindre » et « l'éloignement engendre des frais importants ». Ces inconvénients concernent davantage la clientèle crie et inuite.

Les autres catégories de problèmes ont presque toutes la même importance relative : les difficultés légales (12), la complexité du processus (10), la perception différente du temps (13) et la méconnaissance des cultures (13).

Les difficultés légales concernent les droits différents des entreprises sur les réserves. Entre autre, le fait que les entreprises ne puissent pas saisir les clients sur les réserves pose problème. Les Autochtones représentent parfois un « risque financier », car le « financement est très difficile ». Il n'existe donc pas de garantie pour les institutions financières. La dernière difficulté légale est relative à la question de perception ou de non-perception des taxes de ventes.

Le processus dans les échanges économiques avec les Autochtones est perçu comme complexe. Il peut être long : « lenteur des dossiers », « gestion est difficile », « l'administration est complexe ». Bref, plusieurs attitudes font que les répondants trouvent le processus compliqué. Selon les répondants, cette difficulté est associée au manque d'organisation et de structure chez les Autochtones.

Dans le même ordre d'idée, la perception différente du temps pose problème aux entreprises. Quelques répondants ont utilisé l'expression « Indian time » pour expliquer le phénomène. Les entreprises estiment que les délais ne sont pas respectés, qu'ils sont plus longs ou encore qu'il y a beaucoup de « dernière minute ».

Le problème de la méconnaissance des cultures est mentionné explicitement à 13 reprises de différentes façons, soit en évoquant des actes de racisme ou de favoritisme de la part des Autochtones, soit en mentionnant le manque de compréhension ou de connaissance de la culture de l'autre : « l'appropriation est incomplète », « certains pensent que les Blancs sont racistes », « les cultures d'affaires sont différentes ». Cette problématique peut aussi toucher plusieurs autres catégories d'inconvénients comme la perception du temps et le manque d'organisation ou de structure.

Enfin, des problèmes de comportements individuels d'une certaine partie de la clientèle autochtone ont été soulevés par les entreprises qui sont actives sur le plan du service à la clientèle comme le secteur de l'hébergement et de la restauration et le secteur du commerce au détail. L'usage de drogue et d'alcool, la turbulence, l'imprévisibilité de la clientèle, le non-respect des lieux et le manque de propreté ont été mentionnés.

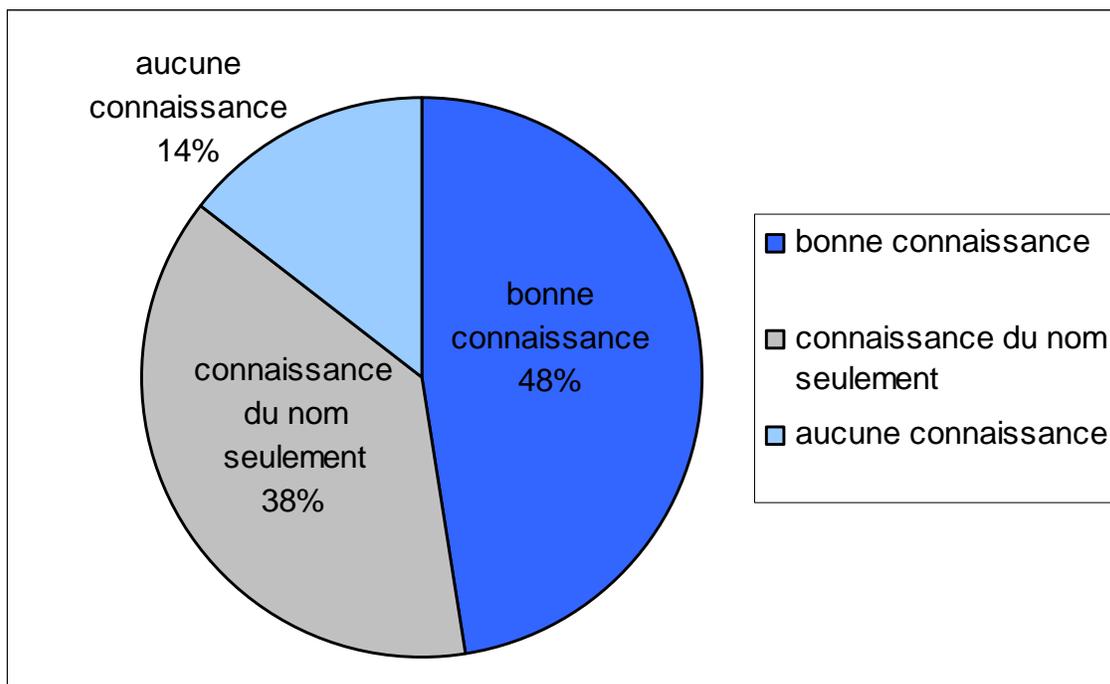
Enfin, plusieurs répondants n'ont pas souhaité nommer des avantages ou inconvénients spécifiques à la clientèle autochtone car ils jugeaient la question non pertinente. Trois d'entre eux ont même spécifié qu'il n'y avait « pas de problèmes » dans les échanges économiques avec les Autochtones. Certains ont aussi affirmé que la clientèle autochtone était comme n'importe quelle autre clientèle : « peu importe s'il est blanc, indien ou chinois, il n'y a pas de différence donc pas d'avantage pour l'un ou pour l'autre, un client, c'est un client ».

Cette analyse très précise de la perception des Autochtones par les entreprises sur le plan des affaires est riche d'enseignements : même si des difficultés concernant des façons de faire différentes ont été exprimées, il ressort explicitement que la clientèle autochtone est perçue comme représentant un marché en croissance et de surcroît comme étant une « bonne clientèle ».

7. Appréciation du SAENCAT

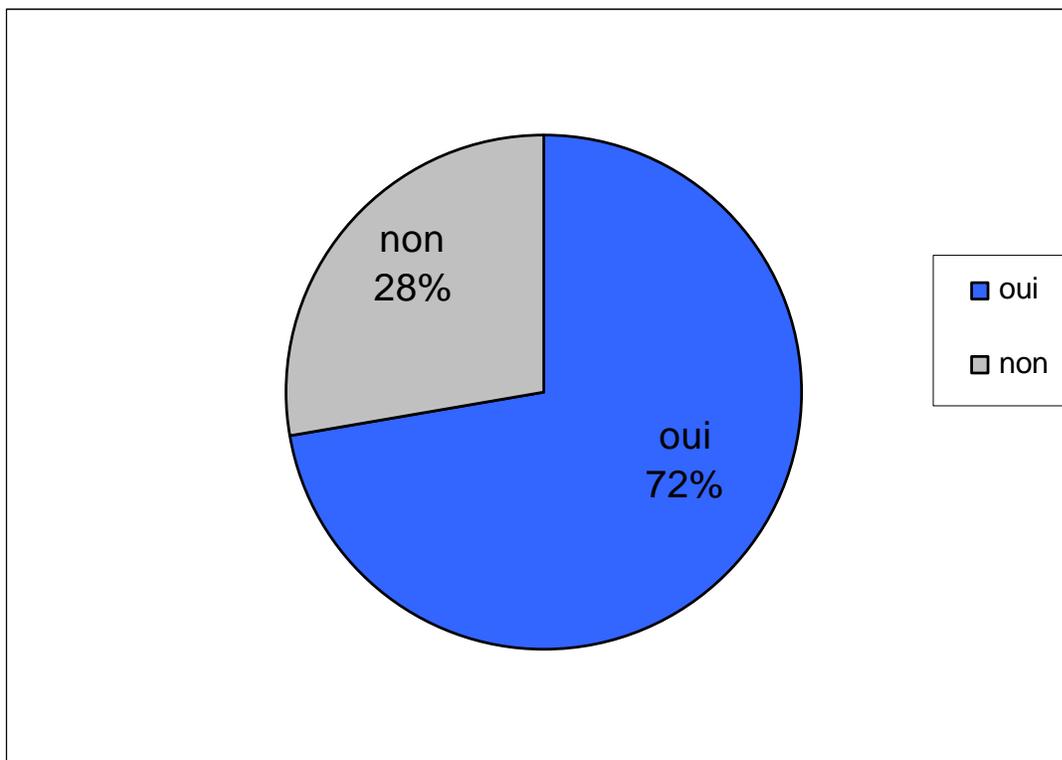
Nous avons cherché à évaluer l'appréciation des entreprises vis-à-vis du Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie/Abitibi-Témiscamingue. Soixante-seize pour cent (76 %) des répondants pensent que le Secrétariat contribue au développement des relations d'affaires avec les Cris (donnée non illustrée). Cependant, bien que 72 % des entreprises aient participé à une de leurs activités, seules 48 % estimaient bien connaître l'organisme et 38 % avouaient connaître uniquement le nom de l'organisme sans savoir quelle était son activité précise. Enfin 14 % des entreprises ne connaissaient pas le Secrétariat (figures 7.1 et 7.2).

Figure 7.1 - Connaissance du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones (%)



Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Figure 7.2 - Participation à l'une des activités du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones



Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

L'analyse des réponses selon le secteur d'activité (tableau 7.1) et selon la localisation des entreprises (tableau 7.2) montre qu'au Témiscamingue le Secrétariat n'est pas du tout connu et que plusieurs entreprises de la Vallée-de-l'Or ne le connaissent pas. On remarque aussi que certains secteurs d'activités connaissent mieux le Secrétariat que d'autres : les secteurs des services administratifs et des services professionnels, du transport, de la fabrication de l'extraction minière et du commerce de gros ont tendance à bien le connaître alors que les secteurs de l'hébergement et la restauration, du commerce de détail et de la construction ont tendance à moins bien le connaître. On peut penser que l'écart observé entre la bonne connaissance du secrétariat et la participation à une de leurs activités peut être dû au fait que les dirigeants interrogés n'ont pas forcément participé en personne aux activités organisées par le Secrétariat mais ont plutôt délégué un employé de l'entreprise. Il n'en demeure pas moins que le Secrétariat devrait peut-être veiller à bien communiquer et expliquer ses activités aux entreprises de la région.

Tableau 7.1 - Connaissance du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon leur secteur d'activité

| | Connaissance du SAENCAT: | | | Total |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------|-----------|-----------|
| | bonne | du nom seulement | aucune | |
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Construction | 1 | 5 | 1 | 7 |
| Fabrication | 3 | 2 | 0 | 5 |
| Commerce de gros | 7 | 6 | 0 | 13 |
| Commerce au détail | 11 | 10 | 10 | 31 |
| Transport et entreposage | 3 | 2 | 0 | 5 |
| Finance et assurances | 3 | 2 | 1 | 6 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 9 | 3 | 0 | 12 |
| Services administratifs, de soutien, services de gestion des déchets et d'assainissement | 2 | 1 | 0 | 3 |
| Hébergement et services de restauration | 3 | 6 | 1 | 10 |
| Autres | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Total | 46 | 37 | 14 | 97 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Tableau 7.2 - Connaissance du SAENCAT par les 97 entreprises ayant des relations d'affaires avec les Autochtones selon la MRC

| | Connaissance du SAENCAT : | | | Total |
|--------------------------|---------------------------|------------------|-----------|-----------|
| | bonne | du nom seulement | aucune | |
| MRC de la Vallée-de-l'Or | 31 | 28 | 8 | 67 |
| MRC d'Abitibi | 7 | 4 | 0 | 11 |
| MRC de Rouyn-Noranda | 5 | 5 | 1 | 11 |
| MRC d'Abitibi-Ouest | 2 | 0 | 0 | 2 |
| En dehors de l'A.T. | 1 | 0 | 0 | 1 |
| MRC du Témiscamingue | 0 | 0 | 5 | 5 |
| Total | 46 | 37 | 14 | 97 |

Source : LARESCO/Chaire Desjardins, *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2006.

Conclusion

L'enquête auprès d'un groupe ciblé de 110 entreprises a montré que :

- La quasi-totalité d'entre-elles ont des échanges économiques avec les Autochtones fondés essentiellement sur des échanges commerciaux mais aussi parfois sur l'emploi de main-d'œuvre autochtone et très rarement sur la mobilisation de capitaux autochtones;
- Les nations concernées par ces échanges sont les Cris à 81 %, les Algonquins à 50 % et les Inuits à 18 %;
- Les entreprises ayant des relations d'affaire avec les Autochtones sont principalement situées dans la MRC de la Vallée-de-l'Or;
- Le chiffre d'affaires moyen attribuable à la clientèle autochtone des 97 entreprises interrogées ayant des relations commerciales avec les Autochtones s'élève à 14,9 %, représentant un montant de 100 millions de dollars. Ce taux varie d'une MRC à l'autre⁶ en étant le plus élevé dans la Vallée-de-l'Or (17,9 %) puis dans la MRC du Témiscamingue (10 %), suivi par celle d'Abitibi (8,1 %) et enfin celle de Rouyn-Noranda (5,6 %). On peut également retenir que le pourcentage médian du chiffre d'affaires attribuable aux Autochtones est de 10 % pour les MRC de la Vallée-de-l'Or et du Témiscamingue et de 5 % pour les MRC d'Abitibi et de Rouyn-Noranda;
- Un tiers des entreprises interrogées ont développé un partenariat d'affaires avec des Autochtones dans des domaines aussi variés que la formation, la mise en place de services dans les communautés, des ententes commerciales ou des commandites.

L'enquête a aussi révélé des informations sur la perception des entreprises de la région concernant leurs relations d'affaires avec les Autochtones :

- Le volume d'affaires avec les Autochtones est considéré comme contribuant à l'activité des entreprises mais sans y être essentiel;
- La clientèle autochtone est perçue comme une bonne clientèle, très fidèle et ne se plaignant pas des produits ou des services vendus;
- Les incompréhensions culturelles et les barrières de langage entre le français et l'anglais apparaissent comme des obstacles au bon fonctionnement des relations d'affaires;
- Les échanges économiques sont jugés bénéfiques à la fois pour l'Abitibi-Témiscamingue et pour le Nord-du-Québec;
- L'opinion sur le Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie/Abitibi-Témiscamingue est favorable mais son rôle reste peu connu, même auprès des entreprises ayant participé à l'une de leurs activités.

⁶ Les effectifs trop faibles des entreprises situées dans la MRC d'Abitibi-Ouest ne nous ont pas permis de calculer un taux.

L'analyse de l'évolution de la situation économique régionale ainsi que de l'évolution démographique et socio-économique des communautés autochtones algonquines, cries et inuites nous permet de replacer notre enquête dans le contexte régional : alors que la population autochtone résidant en Abitibi-Témiscamingue s'élève environ à 6 000 personnes et représente quatre pour cent de la population régionale, la contribution économique des Autochtones en région apparaît comme étant supérieure grâce aux échanges effectués avec les Cris et, dans une moindre mesure, avec les Inuits. L'apport économique des Autochtones se concentre dans les MRC dans lesquelles résident de nombreux autochtones à savoir la Vallée-de-l'Or, le Témiscamingue et la MRC d'Abitibi. Il faut noter que dans les domaines spécialisés tels que l'ingénierie ou les autres services professionnels, les entreprises de la MRC de Rouyn-Noranda sont très actives sur le marché autochtone.

A travers cette enquête nous souhaitons mesurer l'impact humain et social des relations économiques entre les Autochtones et les non-Autochtones. Les questions relatives à la perception des relations d'affaires avec les Autochtones nous ont assez peu renseignés sur ce point : les entrepreneurs interrogés ont jugé les relations d'affaires comme étant harmonieuses mais ont rarement fait de commentaires sur l'impact de ces relations. En fait, les relations d'affaires sont avant tout perçues comme ayant un impact économique et parfois comme ayant aussi un impact humain en contribuant au rapprochement entre les peuples. Il serait intéressant d'interroger les Autochtones sur leur perception des relations d'affaires avec les entreprises de la région pour avoir une analyse plus complète de la question.

Peut-on pour autant affirmer que les Autochtones influencent le cours de l'économie régionale ? Concernant le secteur primaire et notamment le secteur minier, il serait impossible de l'affirmer puisque l'industrie est essentiellement influencée par le prix des minerais et les aides financières à l'exploration. Néanmoins, force est de constater que le développement minier actuel concerne des territoires au nord du 48^e parallèle sur des territoires cries et inuits et consolide de ce fait l'activité des entreprises régionales liées à ce secteur. Le secteur manufacturier ne semble pas du tout être influencé par le marché autochtone. En revanche, notre enquête nous permet de penser que la clientèle autochtone contribue à consolider l'activité des secteurs de la construction et de nombreuses catégories de services privés, tels que les services professionnels, les commerces de détail ainsi que l'hébergement et la restauration. La question de l'apport des Autochtones dans les services publics ne faisait pas partie de notre étude. Toutefois, l'analyse des effectifs des clientèles autochtones dans les organismes des domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, nous permettent d'affirmer que les Autochtones contribuent à la création ou à la consolidation d'emplois dans ces secteurs.

RÉFÉRENCES

- APNQL (2005). *Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador*. Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- BLANCHARD, Diane (1995). *Visons une perspective meilleure au niveau de la formation et de l'emploi pour le peuple algonquin*, Développement des ressources humaines Canada, Rouyn-Noranda.
- BLANCHETTE, Luc (2005a). *Profil de la collectivité autochtone en Abitibi-Témiscamingue*, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Rouyn-Noranda.
- BLANCHETTE, Luc (2005b). *Profil de la collectivité autochtone du Nord-du-Québec*, Service Canada, CRHC Abitibi-Témiscamingue.
- BLANCHETTE, Luc (2001). *Profil des collectivités autochtones en Abitibi-Témiscamingue*, Développement des ressources humaines Canada, Centre de ressources humaines du Canada de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BLANCHETTE, Luc et Manon DROLET (2000). *État de la situation – La main-d'œuvre crie et autochtone dans l'exploitation des richesses naturelles minières, forestières et hydroélectrique sur le territoire du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue*, Centre des ressources humaines du Canada en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.
- CHENARD, P., POLÈSE, M. et R. SHEARMUR (2005). *L'évolution économique et démographique et les perspectives de développement des régions périphériques du Québec*. INRS-Urbanisation, culture et société, Montréal.
- COLLINI, Mariella (2005). *Portrait de l'économie*, Les portraits de la région, Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.
- Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) (2004). *Bilan du plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 1999-2003*, Rouyn-Noranda.
- Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) (1999). *Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda.
- Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) (1993). *Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda.

- COUTURE, M., GAGNON, L. et D. BÉLANGER (2006). « Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, Survol de la situation économique », *Études économiques régionales*, volume 4, no 8, Desjardins Études économiques.
- Délégation régionale de l'Office de Planification et de Développement du Québec (1975), *Portraits d'une région l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec.
- GERMAIN, Lilly (2005). *Portrait des Premières Nations*, Les portraits de la région, Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.
- Gouvernement du Canada (1978). *La situation socio-économique et les possibilités de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*. Gouvernement du Canada, Expansion Économique Régionale.
- GUIMONT, Marc-Antoine (2004). *Caractéristiques, développements et défis des petites entreprises en région périphérique au Québec : Le cas de l'Abitibi-Témiscamingue*, INRS-UCS.
- LOVEWELL, M. 2005. *Understanding Economics. A contemporary perspective*. McGraw-Hill Ryerson. 3rd edition
- Mission de planification du Nord-Ouest Québécois (1971). *Esquisse du plan régional, Rapport Synthèse*, Gouvernement du Québec.
- Mission de planification du Nord-Ouest Québécois (1971). *Résumé de l'esquisse du plan régional*, Gouvernement du Québec.
- Office de planification de développement du Québec (1987). *Bilan socio-économique Abitibi-Témiscamingue*. Québec.
- PINEAULT, Danielle (1995). *Population autochtone Abitibi-Témiscamingue – Caractéristiques démographiques et socio-économique*, Développement des ressources humaines Canada, Réseau Abitibi-Témiscamingue, Gouvernement du Canada.
- PROULX, Marc Urbain (2002). *L'économie des Territoires au Québec*. Sainte-Foy : PUQ
- Service Canada (2004). *Profil de territoire. Région Nord-du-Québec* [document web] : <http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abitibi-temiscamingue/francais/etudes/profil-nord-quebec/index.html>(consulté le 18 mai 2006)
- Service Canada (2003). *Profil de territoire. Région Abitibi-Témiscamingue* [document web] : <http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/imt/abitibi-temiscamingue/francais/etudes/profil-abitibi-temiscamingue/index.html>(consulté le 18 mai 2006)

Service Canada (2003). *Profil de territoire. Abitibi-Témiscamingue. Profil par MRC* [document web] : [http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/asp/ww-mt/Resultat Recherche .asp?RubriqueID=R_1&SousRubriqueID=SR_4&AireGeographiqueID=AG_4_2](http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/asp/ww-mt/Resultat_Recherche.asp?RubriqueID=R_1&SousRubriqueID=SR_4&AireGeographiqueID=AG_4_2) (consulté le 18 mai 2006)

TREMBLAY, G., BLANCHETTE, L. et C. CARRIER (1992). *Bilan socio-économique 1990 région de l'Abitibi-Témiscamingue*, Office de planification et de développement du Québec, Gouvernement du Québec.

Annexe méthodologique pour l'enquête auprès des entreprises

1.0 Stratégie de recherche

1.1 Population d'étude

Tout responsable d'entreprise située en Abitibi-Témiscamingue, en dehors des réserves ou établissements autochtones, ayant des relations économiques avec des Autochtones (employés autochtones, actionnaires autochtones ou relations d'affaires avec des Autochtones) était éligible à l'enquête.

1.2. Échantillonnage

L'enquête repose sur trois échantillons. Le premier échantillon, appelé échantillon du Secrétariat aux Alliances, a permis de sélectionner 206 entreprises, ayant participé au moins une fois à une activité organisée par le Secrétariat. Un deuxième échantillon, appelé échantillon des commerces de détail, constitué de 59 entreprises a été ajouté afin d'inclure les entreprises de commerce au détail et les hôtels-restaurants, très peu présents dans l'échantillon du Secrétariat. Enfin, un troisième échantillon, appelé échantillon du Témiscamingue, était constitué de 23 entreprises situées au Témiscamingue afin de palier au manque de représentativité des entreprises de ce territoire dans l'échantillon du Secrétariat.

Notre échantillon effectif était donc constitué par 288 entreprises, réparties sur l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue mais pas de façon homogène. En effet, la liste du Secrétariat aux alliances comptait un très grand nombre d'entreprises situées à Val-d'Or. Au final, nous avons rejoint 110 entreprises, le taux de réponse, calculé comme le ratio des questionnaires complétés à l'échantillon effectif est donc de 38,2 %. Les non-réponses s'expliquent essentiellement par l'incapacité de l'enquêteur à rejoindre le responsable de l'entreprise, par quelques refus et pour un très faible nombre d'entreprises, par une non-adéquation aux critères d'enquête (entreprises n'ayant pas de relations économiques avec les Autochtones).

Nous avons interrogé le directeur ou le responsable de l'entreprise sélectionné à moins qu'une autre personne de l'entreprise n'ait été désignée par la direction pour répondre.

1.3. Questionnaire d'enquête

Voici les thématiques constituant l'enquête :

- Vérification des données de base sur l'entreprise (localisation, secteur d'activité, taille, nombre d'employés, chiffre d'affaire) ;
- Présence ou non d'actionnaires autochtones ;
- Présence ou non d'employés autochtones ;
- Présence ou non d'une clientèle autochtone ;

- Estimation de la part de la clientèle autochtone par rapport à la clientèle totale de l'entreprise ;
- Identification de la clientèle autochtone : nation d'appartenance; communautés d'appartenance; type de clientèle (organisme public, entreprise, individus...)
- Existence ou non de relations de partenariats d'affaire avec des individus ou des entités autochtones;
- Nature de ces partenariats ;
- Historique et évolution des relations d'affaires avec les Autochtones
- Perceptions des relations d'affaires avec les Autochtones sur le plan relationnel et sur le plan économique et régional ;
- Connaissance du rôle et des actions menées par le Secrétariat aux Alliances Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue.

2.0. Cueillette des données

Les questionnaires ont été administrés par téléphone par une agente de recherche du LARESCO. La durée moyenne des entrevues complétées est de 15 minutes.

3.0 Traitement et analyse des données

Les données issues du questionnaire ont été traitées par le logiciel SPSS alors que les questions ouvertes ont été analysées selon leur contenu.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Bonjour M. ou Mme _____,

Mon nom est _____, je travaille pour le LARESCO, une unité de recherche de l'UQAT. Nous effectuons présentement une étude afin de connaître les impacts socio-économiques dus à la présence autochtone dans la région. Cette étude est réalisée pour le Secrétariat aux Alliances économiques Nation crie – Abitibi-Témiscamingue. Nous menons donc une enquête téléphonique auprès d'entreprises et d'organismes de la région. L'enquête peut prendre une quinzaine de minutes. Les questions porteront essentiellement sur les relations de votre entreprise avec les Autochtones. Toutes les informations recueillies demeureront confidentielles. Votre participation est volontaire, vous pouvez mettre fin à l'entrevue en tout temps, vous pouvez refuser de répondre à une question. Enfin, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.

Avez-vous des questions à ce sujet ?

Acceptez-vous de répondre au questionnaire ?

Consentement par téléphone :

Nom du participant (lettres moulées)

Téléphone : _____

Date et heure : _____

Ce consentement a été obtenu par :

Nom du chercheur ou agent de recherche

Signature

QUESTIONNAIRE

ENQUÊTE SUR L'APPORT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC

Volet entreprise

Les chercheurs du Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO-UQAT) et de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités en collaboration avec le Secrétariat aux Alliances Économiques de la Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue ont initié une enquête visant à permettre à un échantillon d'entreprises et à des organismes à but non lucratif de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de donner leur perception de la contribution des peuples autochtones au plan socio-économiques des régions précitées.

Pour mener à bien cette opération, les chercheurs du LARESCO et le Secrétariat aux alliances travailleront en partenariat avec les leaders des organisations répondantes. Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire qui peut prendre une vingtaine de minutes.

QUELQUES CONSIGNES

- 1) Des flèches et des indications encadrées seront fournies pour vous aider à remplir le questionnaire. Veuillez y apporter la plus grande attention possible.
- 2) Chaque fois qu'une échelle d'évaluation est proposée, il suffira d'indiquer votre choix sur chacune des lignes en encerclant un des chiffres alignés à droite de l'énoncé.
- 3) Dans ce questionnaire la notion «peuple, communauté ou population autochtone» fait allusion à toute personne physique ou morale qui a une identité autochtone et qui habite les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (Cri, Inuit, Algonquin, etc.)
- 4) Chacune des personnes ou chacun des représentants de l'organisation participante a le droit de répondre ou de ne pas répondre à ce questionnaire et ce, en partie ou en totalité.

Les résultats de cette enquête seront disponibles au Secrétariat aux alliances économiques de la Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue, au Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO-UQAT) ou à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT

ENQUÊTE SUR L'APPORT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC

A. FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ENTREPRISE

Sauf indication contraire, pour cette série de questions (question 1 à 5) sur l'identité de l'organisation, vous aurez à choisir une seule réponse à chacune des questions posées.

1. Votre organisation est-elle à but lucratif ou à but non lucratif ?

Elle est à but lucratif **—————> si c'est le cas alors répondez au reste du questionnaire**

Elle est à but non lucratif **—————> ne répondez pas à ce questionnaire, prendre le volet OBNL**

2. Mentionnez ici les coordonnées de votre entreprise

Nom de l'entreprise

Date de création ou de démarrage

Siège social (ville ou communauté)

3. Quel est le principal secteur d'activité de l'entreprise ? (*Plusieurs réponses possibles*)

Agriculture, foresterie, pêche et chasse(1) Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz(8) Services publics(15)

Construction(2) Fabrication(9) Finance et assurances(16)

Commerce de détail(3) Transport et entreposage(10) Information et culturelle(17)

Commerce de gros(4) Gestion de sociétés et d'entreprises (11) Arts, spectacles et loisirs(18)

Services d'enseignement(5) Soins de santé et assistance sociale(12) Administrations publiques(19)

Hébergement et services de restauration(6) Services professionnels, scientifiques et techniques(13) Autres services, sauf les administrations publiques(20)

Services immobiliers et services de location et de location à bail (7) Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement(14)

4a. Quel est le nombre de vos employé(e)s

- 1 à 10 employés
- 11 à 25 employés
- 26 à 50 employés
- 51 à 100 employés
- 101 à 500 employés
- Plus de 500 employés

4b. Parmi vos employés, combien sont à temps complet et à temps partiel?

% à temps complet

% à temps partiel

5. Parmi les propositions suivantes, laquelle représente mieux le chiffre d'affaires de votre entreprise cette année?

- Moins de 100 000 \$
- 100 000 - 299 999 \$
- 300 000 - 499 999 \$
- 500 000 - 699 999 \$
- 700 000 - 999 999 \$
- 1 - 4 millions de \$
- 5 - 9 millions de \$
- 10 - 14 millions de \$
- 15 millions de \$ et plus

B. RELATION ENTRE L'ENTREPRISE ET LA POPULATION AUTOCHTONE

À compter de la question n°6 le répondant est appelé à se prononcer sur l'existence des relations entre l'entreprise et la population autochtone de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

6. Est-ce que l'entreprise compte des employés autochtones (*Cri, Inuit, Algonquin ou autres*) ?

Oui → combien au total ? → de ce nombre combien sont à temps plein ?
 Non

7a. Est-ce que l'entreprise compte des actionnaires autochtones ?

Oui → Proportion en pourcentage ?
 Non

7b. Parmi eux, quel est le pourcentage d'actionnaires :

.....% Cris + ...% Inuit + ...% Algonquins + % autres groupes autochtones = actionnaires autochtones

8a. L'entreprise entretient-elle ou non des relations d'affaires avec les autochtones ? (Plusieurs réponses pertinentes)

- Oui, avec des individus
- Oui, avec une ou plusieurs communautés
- Oui, avec un ou des organismes publics autochtones (*commissions scolaires, centre de santé, ...*)
- Oui, avec les entreprises autochtones
- Oui, autres catégories (précisez) :
- Non, l'entreprise n'a aucune relation d'affaires avec les Autochtones → (ne pas continuer)

8b. Avec quelles nations autochtones faites vous particulièrement affaire ? (Plusieurs réponses pertinentes)

- Avec les Cris Avec les Algonquins
 Avec les Inuits Avec une ou d'autres nations (précisez lesquelles).....
 Ne sait pas

8c. Depuis quand votre entreprise entretient-elle des relations d'affaires avec les Autochtones ?

Depuis l'année (Vous pouvez inscrire une date, notamment l'année et faire quelques commentaires ci-dessous)

Votre

commentaire :

.....

8d. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants relativement aux échanges commerciaux ?

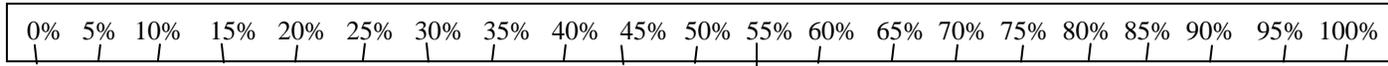
Utilisez l'échelle suivante :

1 = tout à fait en désaccord 2 = plutôt en désaccord 3 = plutôt en accord 4 = tout à fait en accord

| | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
|------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|
| L'entreprise a des échanges commerciaux importants avec le milieu autochtone | 1 | 2 | 3 | 4 |
| L'entreprise a une forte clientèle autochtone | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Sans la présence autochtone dans la région l'entreprise n'existerait pas | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Les Autochtones sont des fournisseurs de l'entreprise | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Autre lien (à déterminer) | 1 | 2 | 3 | 4 |

9. Quelle part de votre chiffre d'affaires représente la clientèle autochtone ?

a. en pourcentage ?



b. en dollars ?

.....

10. Par ailleurs, dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants concernant la clientèle autochtone ?

Utilisez l'échelle suivante :

1 = tout à fait en désaccord 2 = plutôt en désaccord 3 = plutôt en accord 4 = tout à fait en accord

| | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|---|--|---|--|---|--|---|
| | ↓ | | ↓ | | ↓ | | ↓ |
| La clientèle autochtone contribue au chiffre d'affaires de l'entreprise | 1 | | 2 | | 3 | | 4 |
| La clientèle autochtone accroît la part du marché de l'entreprise | 1 | | 2 | | 3 | | 4 |
| L'entreprise a une stratégie d'expansion ciblant les Autochtones | 1 | | 2 | | 3 | | 4 |
| La clientèle autochtone représente une perspective d'avenir | 1 | | 2 | | 3 | | 4 |

11a. Nous allons maintenant vous interroger sur l'existence de partenariat d'affaires entre votre entreprise et les Autochtones. Votre entreprise a-t-elle déjà développé un partenariat avec les Autochtones ?

- Oui
- Non → ne pas répondre à la question 11b

Précisez **le** **contexte :**

.....

.....

.....

11b. Puisque-votre entreprise a déjà développé un partenariat d'affaires avec les Autochtones, dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?

Utilisez l'échelle suivante : 1 = tout à fait en désaccord 2 = plutôt en désaccord 3 = plutôt en accord 4 = tout à fait en accord

| | | | | |
|------------------------------------------------|---|---|---|---|
| | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| Avec les Autochtones le partenariat est facile | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Le partenariat est un véritable casse-tête | 1 | 2 | 3 | 4 |

11c. Toujours au sujet du partenariat d'affaires avec les Autochtones, mais de façon plus générale, êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?

Utilisez l'échelle suivante : 1 = tout à fait en désaccord 2 = plutôt en désaccord 3 = plutôt en accord 4 = tout à fait en accord

| | | | | |
|-------------------------------------------------------------|---|---|---|---|
| | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| Le partenariat maintient des entreprises en vie | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Le partenariat contribue au développement régional | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Le partenariat contribue au développement du Nord-du-Québec | 1 | 2 | 3 | 4 |

12. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant relativement aux relations entre votre entreprise et les Autochtones ?

Utilisez l'échelle suivante : 1 = tout à fait en désaccord 2 = plutôt en désaccord 3 = plutôt en accord 4 = tout à fait en accord

| | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|
| | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| L'entreprise entretient des relations harmonieuses avec les Autochtones | 1 | 2 | 3 | 4 |

13. Nommez les trois avantages et les trois problèmes les plus importants que les échanges économiques entre votre entreprise et les Autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec peuvent selon vous engendrer.

- | | |
|---------------------|-------------------|
| Avantage n° 1 | Problème n°1..... |
| Avantage n° 2 | Problème n°2..... |
| Avantage n° 3 | Problème n°3..... |

14. Dans votre entreprise, diriez-vous que l'impact des échanges économiques avec les Autochtones sur l'image de votre entreprise est :

- Plutôt négatif
- neutre
- plutôt positif

15. Nous voudrions maintenant connaître les opinions et les attitudes de vos employés vis-à-vis des Autochtones qu'ils côtoient dans le cadre de leur travail.

a. Concernant les opinions diriez-vous qu'elles sont :

- Positives
- Neutres
- Négatives

b. Concernant les attitudes, diriez-vous qu'elles traduisent :

- De l'ouverture
- De l'indifférence
- De la discrimination

.....

.....

.....

16. Nous voudrions maintenant connaître l'évolution de votre clientèle autochtone. Est-ce qu'elle a augmenté, diminué ou elle s'est stabilisée ?

- elle a augmenté depuis (inscrire une date)
- elle a diminué depuis(inscrire une date)
- elle est restée stable depuis..... (inscrire une date)

17. De manière générale, selon vous, quels sont les autres effets positifs ou négatifs de la présence des Autochtones en région ?

.....

.....

.....

.....

.....

C. Informations concernant le Secrétariat aux alliances économiques de la Nation Crie -Abitibi-Témiscamingue

Nous voudrions avoir quelques informations sur les relations entre votre entreprise et le Secrétariat aux Alliances économiques de la Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue

La mission de cette institution est de continuer le travail déjà entrepris de développer des alliances économiques entre les Cris et la région de l’Abitibi-Témiscamingue dans un esprit de respect mutuel et de collaboration afin de permettre le développement harmonieux autant de la Nation Crie que de la région de l’Abitibi-Témiscamingue. En fait, le Secrétariat est un bureau de référence, un réseau de communication à être utilisé par les deux populations.

18. Connaissez-vous cet organisme dont le siège se trouve à Val-d’Or?

- Oui je connais bien le Secrétariat aux Alliances économiques de la Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue
- Oui je connais l’organisme, mais de nom seulement
- Non, je ne connais pas l’organisme (*dans ce cas voir le site Internet « <http://www.creenation-at.com>»*)

19. Si connaissez cet organisme, est-ce que vous avez déjà participé à une de ses activités ?

- Oui
- Non

20. Pensez-vous que l’organisme a contribué au développement des relations d’affaires entre les Cris et les entreprises de la région ?

- Oui
- Non

Faites un commentaire bref pour expliciter votre réponse:

.....

.....

.....

.....

D. FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ENTREPRISE (Suite)

21. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- Moins de 25 ans
- 25- 39 ans
- 40-54 ans
- 55 ans et plus

22. Quelle est votre position dans l'entreprise ?

.....

Merci pour votre participation.

